



Chaire de gestion
du secteur de l'énergie
HEC MONTRÉAL

Portrait de l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec

Juin 2026

Sommaire exécutif (1/3)

Contexte de l'efficacité énergétique au Québec

- L'efficacité énergétique constitue un **levier indispensable de la transition énergétique au Québec**. Elle permet non seulement d'atténuer les besoins en nouvelles infrastructures de production énergétique, avec en plus des coûts évités liés au renforcement des réseaux de transport et de distribution des distributeurs d'énergie, mais également de générer plusieurs co-bénéfices. Parmi ceux-ci, on peut citer les effets positifs sur la croissance économique et la résilience du système énergétique, ainsi qu'une contribution active à la gestion de la pointe.
- Cependant, le secteur de l'efficacité énergétique est méconnu et reste encore **largement sous-utilisé au Québec**. En effet, la consommation d'énergie pourrait être réduite dans tous les secteurs de l'économie québécoise par des interventions en efficacité énergétique, mais le nombre de projets réalisés reste encore marginal compte tenu du potentiel.
- Ce secteur est composé d'un **écosystème complexe et fragmenté**. La réussite des projets nécessite des expertises variées et une forte collaboration entre plusieurs acteurs clés, tels que des firmes d'ingénierie et d'architecture, des équipementiers, des financiers, des entrepreneurs généraux et spécialisés, des entreprises de services aux immeubles, ainsi que des firmes expertes en gestion de l'énergie.
- Malgré cela, l'écosystème de l'efficacité énergétique occupe une **place centrale dans l'économie québécoise**. Il repose sur un nombre important d'entreprises impliquées directement ou indirectement dans des interventions en efficacité énergétique. A noter que les revenus d'exploitation du secteur proviennent essentiellement des activités de construction, du commerce de gros, et des services.
- L'efficacité énergétique a été intégrée dans les orientations gouvernementales et les deux principaux distributeurs d'énergie au Québec se sont fixés des **cibles ambitieuses**. Cependant, les spécificités du système énergétique québécois (faibles coûts énergétiques, électricité déjà décarbonée) ainsi que sa réglementation freinent son développement. Par ailleurs, historiquement, les dépenses en efficacité énergétique demeuraient faibles relativement à d'autres juridictions. Mais on observe un changement important ces dernières années avec une augmentation significative de ces dépenses.

Sommaire exécutif (2/3)

Défis et opportunités du secteur

- Dans ce contexte, **afin de stimuler la filière**, les interventions en efficacité énergétique peuvent bénéficier d'aides de la part des distributeurs d'énergie et du gouvernement du Québec, ainsi que des mesures complémentaires au niveau fédéral, provincial et/ou municipal.
- Une analyse du programme ÉcoPerformance - Bâtiments, du gouvernement du Québec, confirme que **les investissements en efficacité énergétique sont nettement rentables pour la société**. Les résultats montrent notamment que l'énergie économisée et rendue disponible grâce aux mesures d'efficacité est en moyenne 3 fois moins chère que de nouvelles sources d'approvisionnement en électricité.
- Les **principaux défis à relever font consensus** au sein des entreprises du secteur interrogées et concernent (1) la rentabilité des projets liée au faible coût de l'énergie, (2) le manque de connaissance et de mobilisation des clients, et (3) l'absence de prévisibilité au niveau des politiques publiques et des coûts du carbone. Par ailleurs, l'absence d'intégration de la chaîne de valeur, le manque de services clé en main, et les difficultés de recrutement d'employés qualifiés constituent des défis additionnels pour améliorer l'expérience-client.
- Malgré ces défis, les entreprises du secteur, interrogées dans le cadre de l'étude, entrevoient **de bonnes perspectives de développement dans la province**. Des initiatives innovantes se mettent en place et les modèles d'économie d'énergie garantie gagnent à être connus et améliorés.
- Par ailleurs, le secteur de l'efficacité énergétique peut **s'appuyer sur des technologies matures**, telles que les thermopompes, permettant une électrification judicieuse et efficace, ou bien encore l'automatisation du déclenchement des stratégies de gestion de la demande en puissance, particulièrement pertinente dans le contexte énergétique québécois.

Sommaire exécutif (3/3)

Pistes à explorer

- Compte tenu de l'ensemble des éléments rassemblés dans la présente étude, il serait opportun **de mieux structurer le cadre des actions en efficacité énergétique afin d'en exploiter le plein potentiel.**
- Ces actions sont à prendre à différents niveaux (gouvernements, distributeurs, industrie) et devraient notamment viser les éléments suivants :
 - ▶ Mettre en place une **réglementation plus contraignante et aidante**
 - ▶ Ajuster le **signal de prix** en reflétant mieux les coûts du système énergétique
 - ▶ Bénéficier d'un **rôle plus actif et constant** sur le long terme de la part du gouvernement (cohérence et continuité des actions)
 - ▶ Optimiser les **appuis et outils financiers** (incitatifs, offres de financement)
 - ▶ Développer des **initiatives en support à la filière**
- Les actions et pistes de collaboration évoquées dans l'étude constituent uniquement des premiers éléments de réflexion et nécessiteront d'être explorées et approfondies, avant d'être priorisées et mises en œuvre, le cas échéant.

À noter que certaines pistes recoupent celles de plusieurs rapports de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, incluant le rapport d'atelier sur le financement de l'ÉÉ ([lien](#)), de même que le rapport sur la Productivité énergétique ([lien](#)).

Table des matières

Introduction	page 6
1. Éléments de contexte	page 11
2. Écosystème existant	page 18
3. Chiffres clés	page 24
4. Environnement d'affaires	page 32
5. Perspectives, enjeux et pistes à explorer	page 40
Conclusion	page 47
Annexes	page 49

Introduction

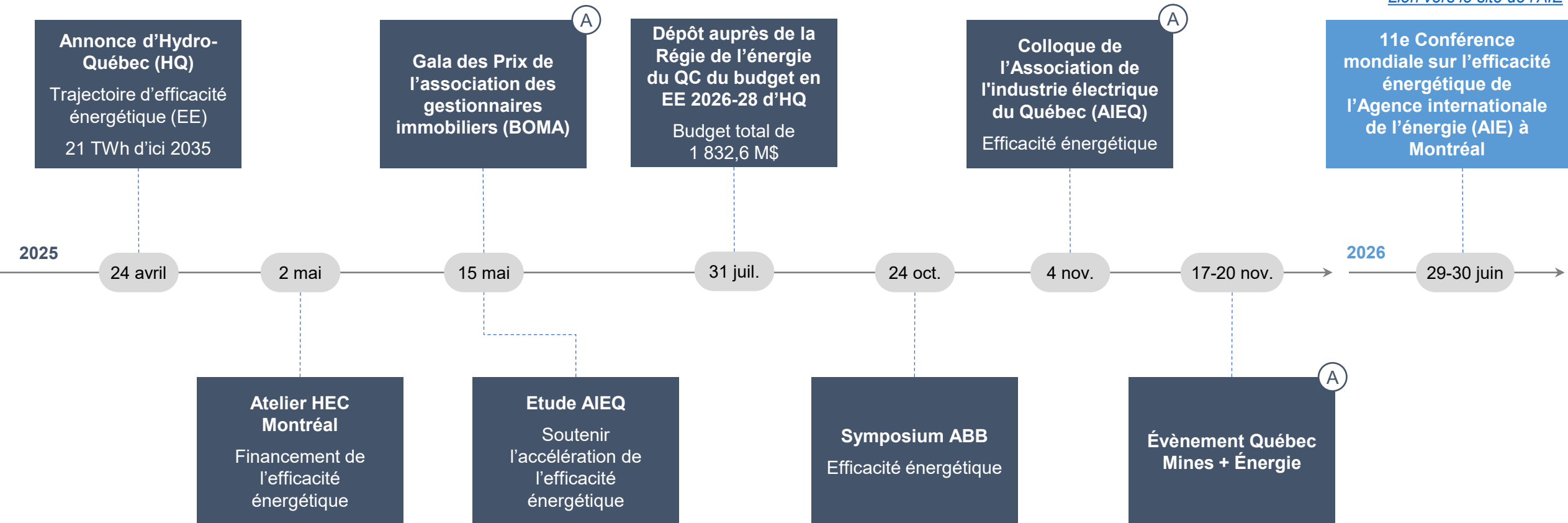
- Efficacité énergétique au Québec : un écosystème mobilisé
- Objectif de l'étude et méthodologie utilisée
- Sondage réalisé dans le cadre de la présente étude
- Limites sur les chiffres utilisés pour les retombées économiques

Efficacité énergétique au Québec : un écosystème mobilisé

L'année 2025 a été marquée par un nombre important d'annonces, d'évènements et de travaux autour du thème de l'efficacité énergétique; 2026 devrait poursuivre cette tendance avec notamment la 11e Conférence mondiale sur l'efficacité énergétique de l'AIE à Montréal.

(A) Évènement annuel - Liste d'évènements ci-dessous non exhaustive -

[Lien vers le site de l'AIE](#)



Objectif de l'étude et méthodologie utilisée

Le présent rapport constitue le livrable du mandat confié par le Conseil québécois des entreprises en efficacité énergétique (CQ3E) à la Chaire de gestion du secteur de l'énergie d'HEC Montréal, visant à brosser le portrait de l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec.

Objectif de l'étude

- L'étude vise à apporter une meilleure compréhension du secteur de l'efficacité énergétique au Québec. Cela nous paraît particulièrement pertinent dans le contexte actuel, afin de mettre la lumière sur l'industrie de l'efficacité énergétique et mieux la positionner face aux défis de la transition énergétique.
- Plus spécifiquement, l'étude a pour objectif de brosser un portrait exhaustif et à jour de l'écosystème de l'industrie de l'efficacité énergétique au Québec afin notamment de mieux outiller les acteurs de l'écosystème et les organismes gouvernementaux dans la conception et la mise en œuvre des actions liées à l'efficacité énergétique.

Caractéristiques du mandat

- Le mandat a été mené sur une période de 7 mois (septembre 2025 à mars 2026) par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie d'HEC Montréal.
- Un comité de pilotage, composé de membres du CQ3E, d'Hydro-Québec et du MELCCFP, s'est réuni à une fréquence bimensuelle, sur la durée du mandat, afin de contribuer et d'orienter les travaux.
- L'étude a été réalisée avec un financement d'Hydro-Québec ainsi que du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Méthodologie utilisée

Le travail a consisté à recueillir, analyser et synthétiser des informations provenant de multiples sources et notamment :

- D'études et de documents publics (ex : Eco-Canada, Régie de l'énergie, Hydro-Québec, Energir, Gouvernement du Québec)
- De bases de données (ex : Statistiques Canada, programme EcoPerformance)
- D'analyses produites par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie d'HEC Montréal (ex : État de l'énergie au Québec)
- De résultats d'un sondage, mené dans le cadre du présent mandat, auprès d'entreprises du secteur de l'efficacité énergétique au Québec

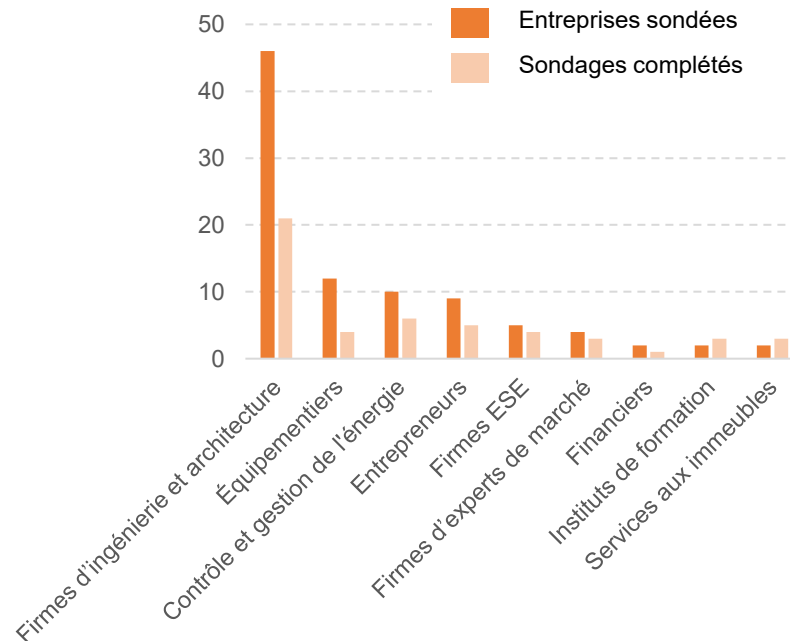
Définition: L'efficacité énergétique désigne l'efficacité avec laquelle l'énergie est utilisée pour un objectif donné. Elle vise à fournir un niveau de service similaire (ou meilleur) au moyen d'une consommation d'énergie moindre (CCIE, 2025). À noter que dans le cadre de cette étude, l'efficacité énergétique couvre un périmètre élargi et intègre ainsi les approches de gestion de pointe, de conversion et de réductions de GES, en plus des approches de réduction de la consommation d'énergie en tant que telles.

Un sondage a été réalisé afin de recueillir le point de vue des différentes catégories d'acteurs de l'écosystème

- Sondage envoyé à 92 entreprises travaillant dans le secteur de efficacité énergétique au Québec
- Questionnaire composé de 25 questions, incluant des champs libres pour commentaires
- Réponses individuelles gardées confidentielles et anonymes (seules des réponses agrégées sont présentées dans le présent document)

Répartition des entreprises sondées par catégorie

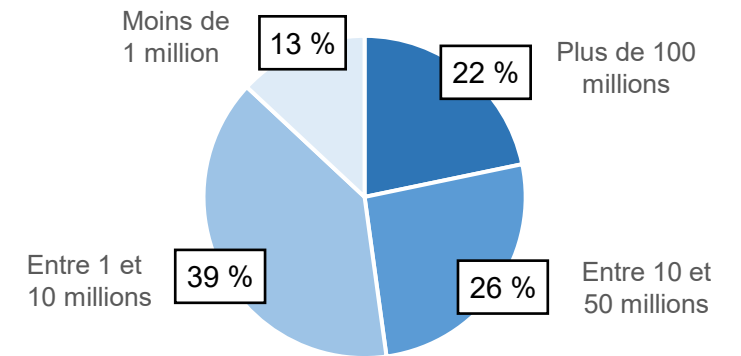
Total entreprises sondées : 92
Total entreprises ayant complété le sondage: 50 (54 %)



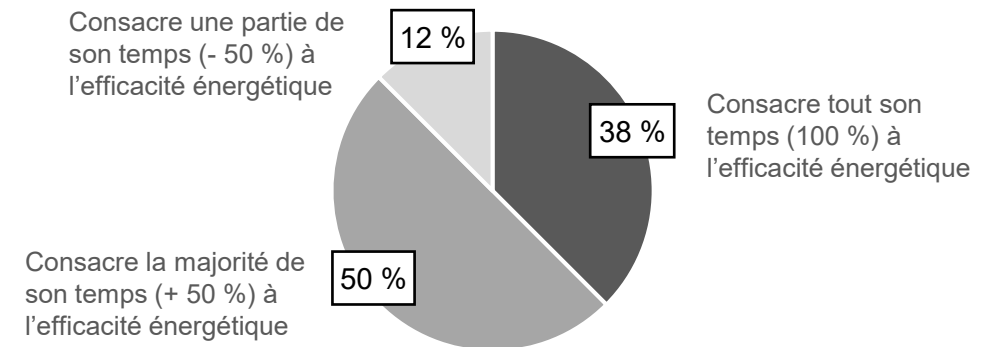
À noter qu'un nombre important d'entreprises sondées et de répondants font partie de la catégorie « firmes d'ingénierie et architecture », compte tenu de leur nombre important au Québec.

Caractéristiques des entreprises ayant complété le sondage

Revenus d'exploitation annuels (total, CAD)



Intensité du travail lié à l'efficacité énergétique



ESE : entreprises de services écoénergétiques

Les retombées économiques présentées dans le présent document reposent sur la dernière étude d'Eco-Canada, publiée en juillet 2024

- Étude réalisée avec le support de BW Research Partnership, et au nom de RNCan
- Les résultats de l'étude découlent d'une enquête exhaustive réalisée au cours de l'hiver 2023–2024 auprès de 2 694 établissements commerciaux au Canada afin de broser un portrait ponctuel de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique
- Étude qui couvre 6 industries : construction (SCIAN 23), fabrication (31 à 33), commerce de gros (41), services professionnels et d'affaires (51 à 56), services publics (22), autres services (81); à noter qu'une correspondance entre ces 6 industries et les catégories d'acteurs identifiés précédemment est disponible en annexe
- Dans cette étude, le secteur de l'efficacité énergétique est défini comme la production ou l'installation de produits écoénergétiques ou la prestation de services qui réduisent la consommation d'énergie de l'utilisateur final



Principales hypothèses de l'étude

Nombre d'entreprises	Les entreprises comptabilisées comprennent les sociétés participant à la fourniture de produits et services à haute efficacité énergétique, mais dont tous les revenus ne découlent pas nécessairement de ce secteur.
Revenus d'exploitation	Les revenus sont calculés en multipliant le total des revenus d'exploitation par industrie (source : Statistique Canada), par la part d'établissements d'efficacité énergétique dans une industrie et par la proportion du revenu brut total découlant de l'efficacité énergétique, selon les répondants à l'enquête d'Eco-Canada.
Emplois directs et indirects	Un travailleur admissible est défini comme un employé permanent d'une entreprise admissible qui consacre une partie de son temps à soutenir la part liée à l'efficacité énergétique admissible de ses activités. À noter : les nombres d'emplois indiqués dans les résultats de l'études sont basés sur le dénombrement des effectifs, et non sur les chiffres d'équivalent temps plein.



Limites de cette étude : les chiffres présentés peuvent paraître élevés en raison de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En effet, ces chiffres considèrent toutes les entreprises (ainsi que les emplois) qui participent à ce secteur, même si cela reste marginal par rapport à leur activité principale.

1. Éléments de contexte

- État des lieux
- Évaluation du potentiel
- Rôle dans la transition énergétique et co-bénéfices

La consommation énergétique des bâtiments et du secteur industriel au Québec est encore trop élevée

33 %

Le secteur des bâtiments utilise environ 33 % de la consommation totale d'énergie au Québec : l'énergie consommée dans les bâtiments est notamment utilisée pour le chauffage et l'éclairage, le fonctionnement d'appareils électriques et autres équipements, le chauffage de l'eau, la climatisation.

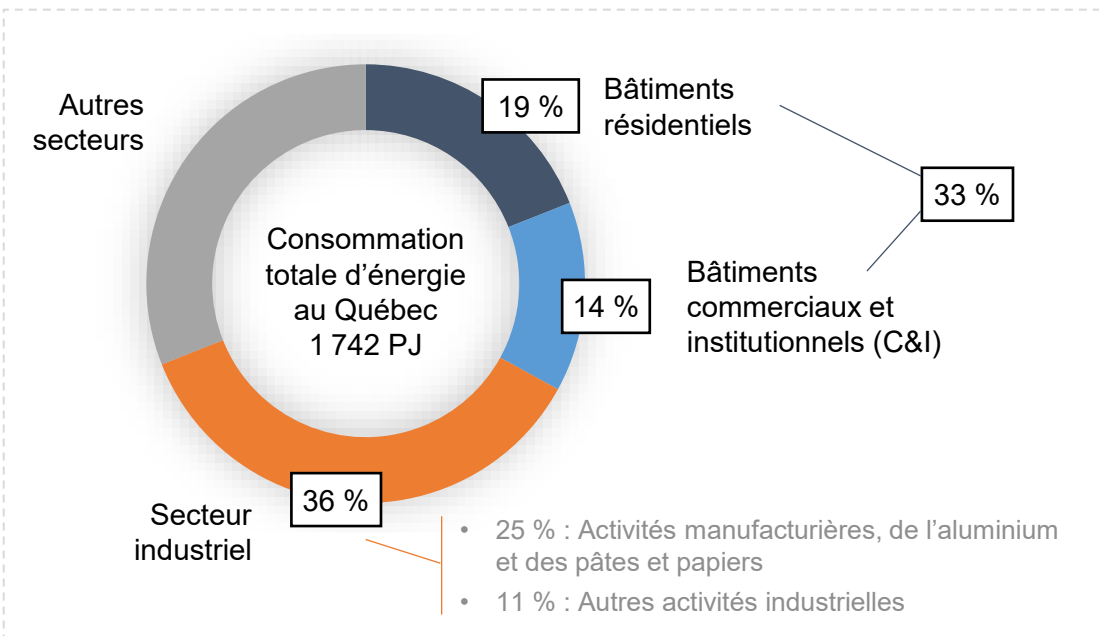
36 %

Le secteur industriel utilise environ 36 % de la consommation totale d'énergie au Québec : le secteur industriel reste le plus grand consommateur d'énergie au Québec, et on estime que près de 60 % de cette énergie est perdue (pertes énergétiques) sans être valorisées dans l'économie.

L'électricité et le gaz naturel sont les principales sources d'énergie utilisées dans ces secteurs.

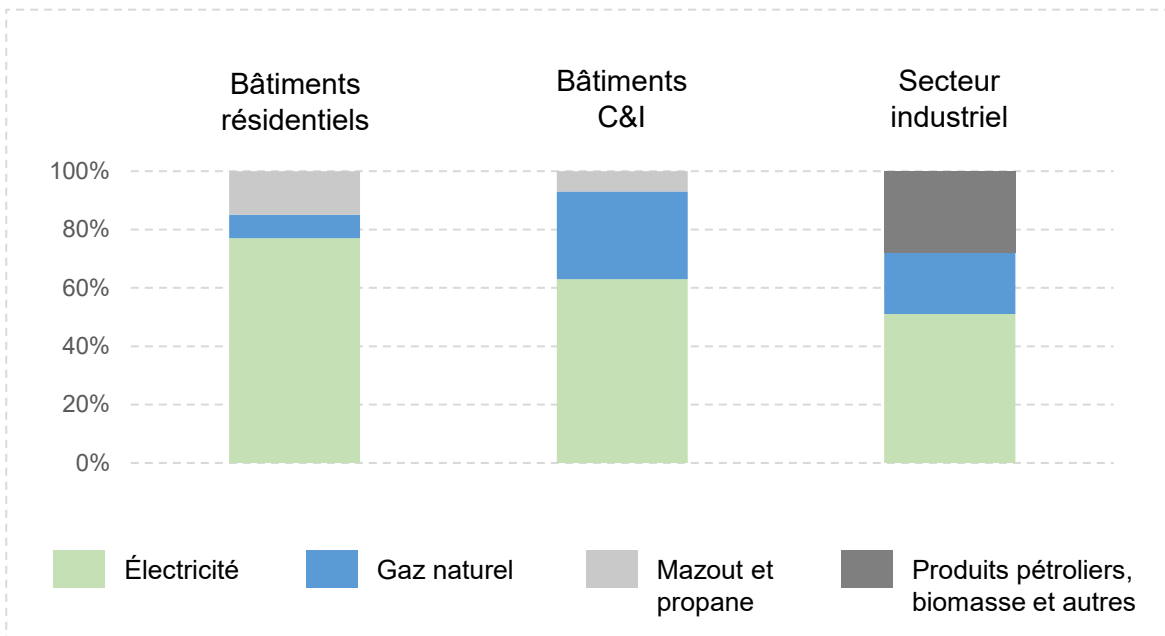
Consommation énergétique des bâtiments et du secteur industriel au Québec

Source : HEC Montréal, Etat de l'énergie au Québec, édition 2024



Principales sources d'énergie utilisées

Source : HEC Montréal, Etat de l'énergie au Québec, édition 2024

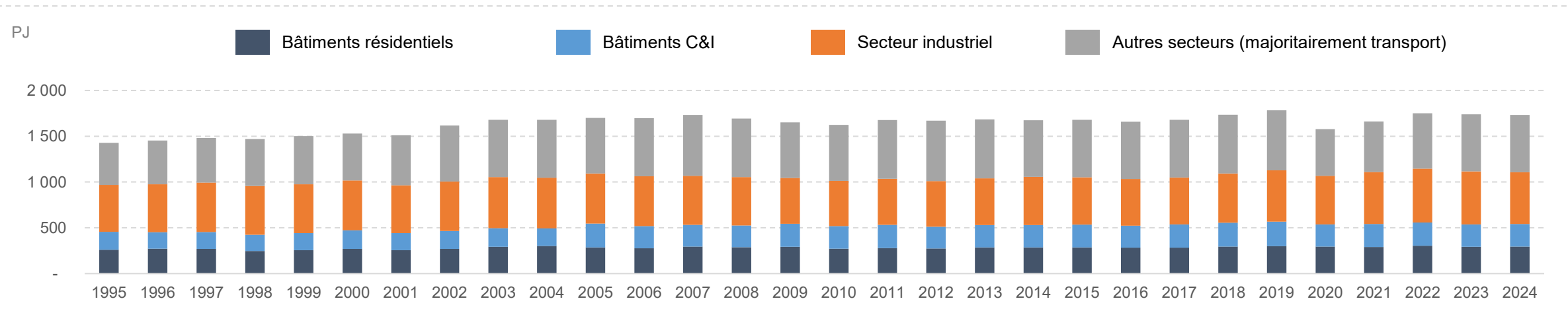


L'amélioration de l'intensité énergétique ces dernières années n'a pas permis de réduire la consommation dans ces secteurs

- **L'intensité énergétique dans les bâtiments au Québec s'est améliorée ces dernières années** : la consommation énergétique annuelle par mètre carré a diminué de 40% entre 1990 et 2021 dans le résidentiel, et des gains en intensité énergétique de l'ordre de 22% ont été enregistrés dans la consommation totale d'énergie par mètre carré de superficie depuis 2000 dans les bâtiments C&I (voir la note de bas de page sur l'intensité énergétique).
- **Cependant, cela n'a pas permis de réduire la consommation énergétique du secteur des bâtiments** : les gains ont été annulés par une augmentation de 69 % de la consommation des équipements auxiliaires et une croissance de 28 % de la surface bâtie, sur la période 2000-2022; cela se reflète par une part dans la consommation énergétique totale au Québec relativement constante ces 30 dernières années (voir graphique ci-dessous).
- **Depuis 1995, la part du secteur industriel se situe entre 30 et 38% de la consommation énergétique totale au Québec**, et les activités de l'aluminium et des pâtes et papiers représentent à ce jour plus de la moitié (54 %) de la consommation d'énergie totale du secteur.

Évolution de la consommation énergétique des bâtiments et du secteur industriel au Québec

Source : Statistique Canada, Tableau 25-10-0029-01, Disponibilité et écoulement d'énergie, 2024



Note sur l'intensité énergétique : même si on constate des gains en intensité énergétique globale, tel que détaillés plus haut dans cette diapositive, il est important de nuancer ce propos en rappelant que l'intensité énergétique électrique demeure encore trop élevée par rapport aux autres pays de l'OCDE, tous secteurs confondus.

Le potentiel en efficacité énergétique est important et la consommation d'énergie pourrait être améliorée dans tous les secteurs

L'efficacité énergétique pourrait être améliorée dans tous les secteurs

- Des évaluations du potentiel technico-économique (PTÉ) des réductions de la consommation annuelle dans certains secteurs ont été réalisées pour Hydro-Québec, Énergir et le gouvernement du Québec en 2021 et 2023; parmi les secteurs étudiés, le sous-secteur des bâtiments commerciaux et institutionnels est celui ayant le plus grand potentiel de réduction, avec respectivement 20,7% et 46% pour l'électricité et le gaz naturel
- Ce potentiel constitue une estimation techniquement et économiquement réalisable d'une réduction de la quantité d'énergie annuelle consommée, tout en conservant un niveau similaire de services

Potentiel technico-économique (PTÉ) d'efficacité énergétique

Source : HEC Montréal, *Etat de l'énergie au Québec, édition 2024*



Volumes actuellement consommés et représentant le PTÉ d'efficacité énergétique.

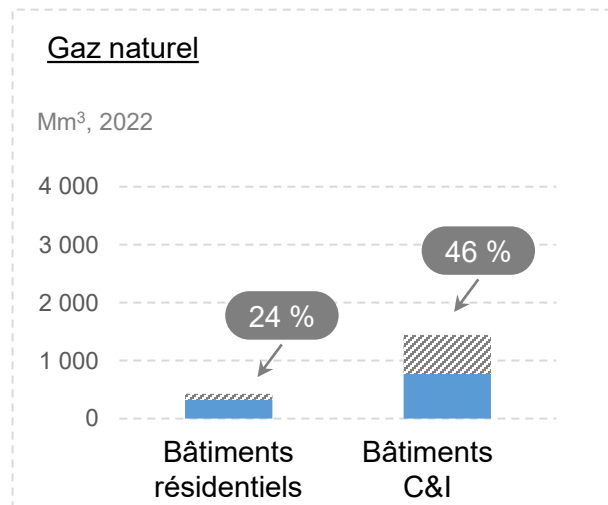
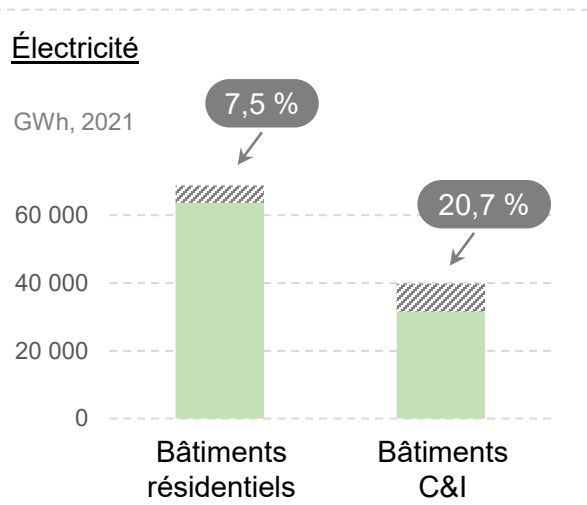


Électricité

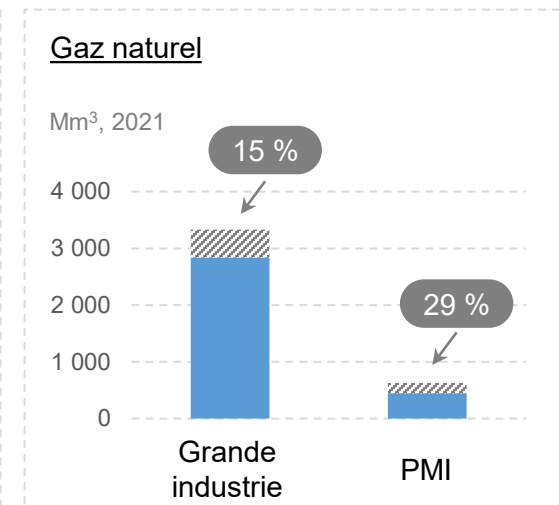
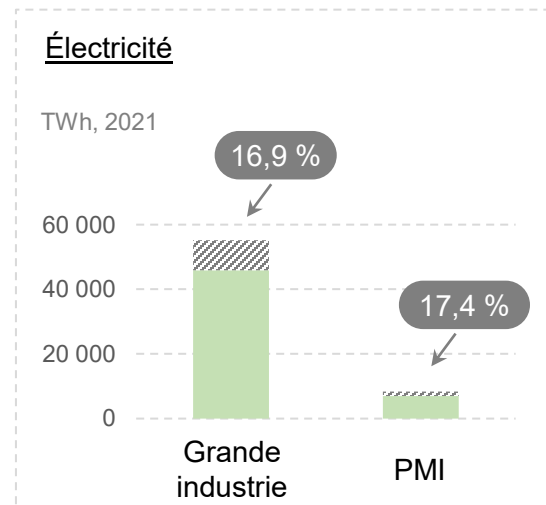


Gaz naturel

Secteur des bâtiments



Secteur industriel



À noter pour le secteur des bâtiments : le Québec compte plus de 4,1 millions de propriétés résidentielles (maisons, appartements) totalisant 515 Mm², ainsi que 46 000 bâtiments dans le secteur commercial et institutionnel, totalisant 148,5 Mm² (sources : RNCan, MELCCFP). Seulement une faible proportion de ces propriétés résidentielles et bâtiments a fait l'objet d'interventions en efficacité énergétique.

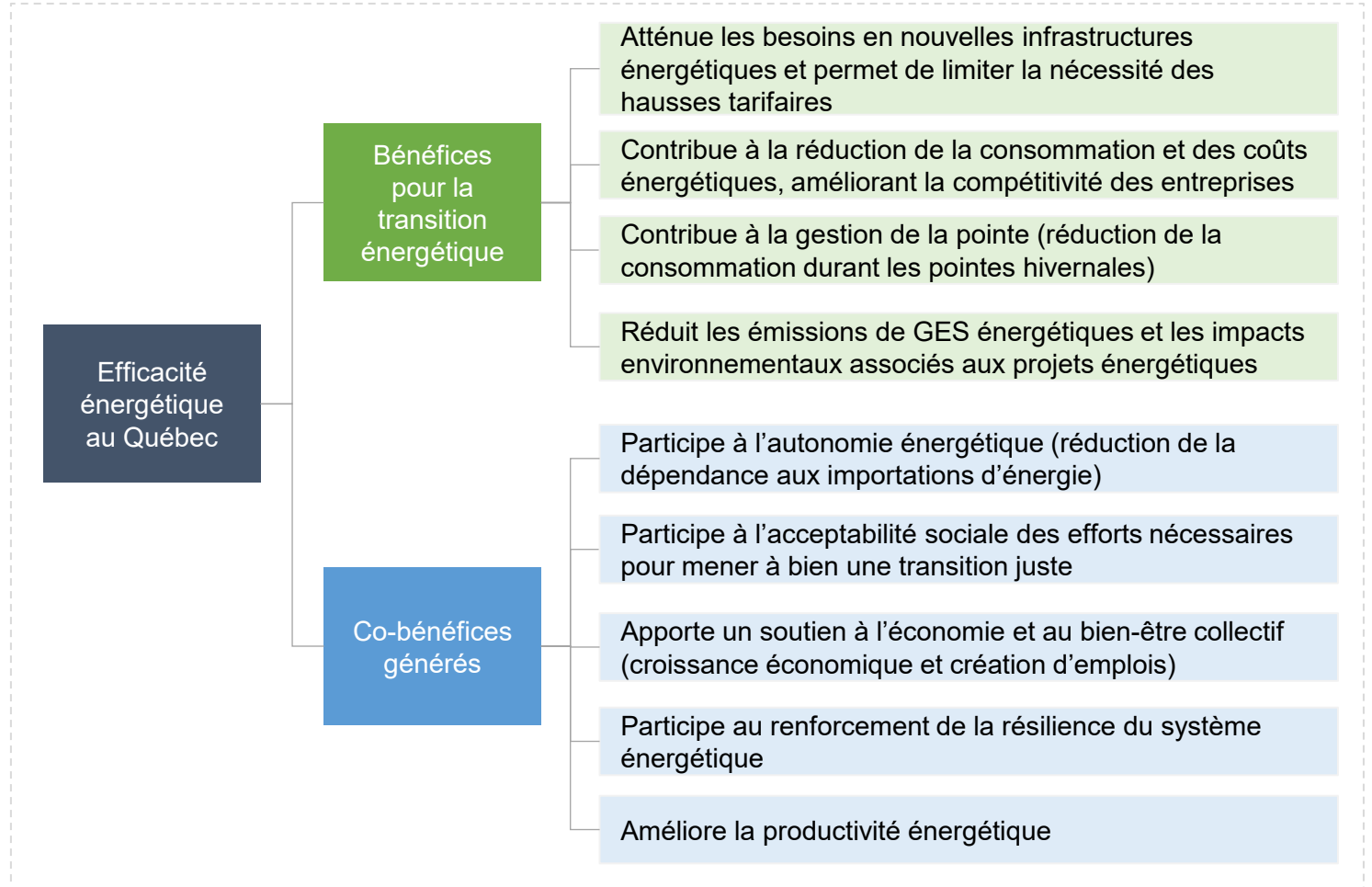
Les interventions en efficacité énergétique génèrent de nombreux co-bénéfices, en plus de participer activement à la transition énergétique

L'efficacité énergétique constitue un levier indispensable de la transition énergétique au Québec

- La mise en place d'efforts du côté de la demande, afin de réduire et modifier la consommation, permettra non seulement d'atténuer les besoins en nouvelles infrastructures énergétiques (production, transport et distribution), mais également de réduire la pression sur les tarifs et participer ainsi à l'acceptabilité sociale de la transition énergétique

L'efficacité énergétique produit également de nombreux co-bénéfices, bénéficiant à tous les Québécois

- La réduction de la consommation permet de réduire nos importations d'énergie, notamment en périodes de pointe, participant ainsi à une gestion de la pointe plus optimisée et à notre autonomie énergétique
- Les efforts en efficacité énergétique participent également à rendre le système énergétique plus résilient tout en apportant un soutien à l'économie et au bien-être collectif (croissance économique et création d'emplois)



Graphique ci-dessus adapté des études suivantes : IEA 2012, 2025 (« Multiple benefits of Energy Efficiency ») et EPA 2018 (« Quantifying the Multiple Benefits of Energy Efficiency »)

L'efficacité énergétique a notamment un impact positif sur la croissance économique et la création d'emplois

Il existe une vaste littérature sur l'impact positif de l'efficacité énergétique sur la croissance économique

- Le mécanisme par lequel l'efficacité énergétique bénéficie à l'économie est très clair : les acteurs économiques deviennent plus productifs, cette productivité se traduit en richesse accrue.
- Chaque dollar investi en efficacité énergétique génère de **4 à 7\$ de PIB** (Clean Energy Canada & Dunsky, 2018). Ce chiffre est repris par le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (Canada, 2019) et par l'AIE (2025).
- Plusieurs études utilisant des modèles d'équilibre général calculable (MEGC) rapportent des **gains du PIB de 0,8 % à 1,26 %** pour des réductions de demande énergétique de 8 à 15 % (AIE, 2025).

On constate également des impacts positifs sur l'emploi

- Chaque million de \$ en dépenses en efficacité énergétique apporte jusqu'à **30 emplois** (personnes-année) selon Clean Energy Canada & Dunsky (2018).
- À noter que ce chiffre représente peut-être une estimation optimiste, étant donné que des études européennes, indiquent de **17 à 27 emplois** par million d'EUR dépensé en efficacité énergétique (AIE, 2012), et plus récemment de **5 à 22 emplois** par million de USD en efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment (AIE, 2025).
- Malgré la diversité des estimés, il est clairement démontré que le secteur de l'efficacité énergétique est un excellent générateur d'emplois.

Parmi les co-bénéfices générés par l'efficacité énergétique, le soutien à l'économie et au bien-être collectif est très clair et démontré par de nombreuses études

Apporte un soutien à l'économie et au bien-être collectif
(croissance économique et création d'emplois)



L'efficacité énergétique contribue également à la gestion de la pointe et constitue un levier intéressant dans le contexte énergétique actuel

Problématique de gestion de la pointe

- La pointe représente une contrainte forte pour le dimensionnement des capacités de production, transport et distribution de l'énergie, même si elle ne représente qu'une centaine d'heures durant l'hiver
- Selon toute vraisemblance, l'amplitude de la demande de pointe ainsi que la durée des événements de pointe devraient augmenter dans les années à venir
- Le développement d'actifs dédiés (ex : centrales de pointe) est une solution très incomplète pour gérer cette problématique alors que des innovations sont possibles du côté de la demande

Gestion de la demande et signal de coût évité

- Le signal de coût évité est un indicateur utilisé pour quantifier les économies futures réalisées en évitant la construction de nouvelles infrastructures énergétiques
- HQ évalue le signal de coût évité de puissance de long terme à 166 \$/kW-an (\$ 2026). À noter que ce coût est basé sur le coût de la puissance de la dernière offre retenue lors de l'A/O 2015-01, comme approuvé par la Régie

Contributions possibles de l'efficacité énergétique

- Contribution directe : l'efficacité énergétique active peut viser spécifiquement les périodes de pointe de consommation en s'appuyant sur un contrôle (automatisé ou non) des usages énergétiques en réponse, par exemple, à un signal tarifaire ou à un programme incitatif quelconque, incluant également la mise en place de technologies de stockage, ou changement de source (ex : bi-énergie)
- Contribution indirecte : les approches globales en efficacité énergétique permettent de réduire le volume d'énergie nécessaire pour fournir un service égal ou supérieur, incluant pendant les périodes de pointe; on parle donc ici d'un effet collatéral positif des actions en efficacité énergétique sur la gestion de la pointe

Parmi les co-bénéfices générés par l'efficacité énergétique, la contribution à la gestion de la pointe est particulièrement pertinente dans le contexte québécois.

Contribution à la gestion de la pointe

Contribution directe : actions en efficacité énergétique permettant l'effacement ou le déplacement de la consommation.

- Réduction des besoins en puissance, avec des actions visant spécifiquement ces périodes.
- Mise en place de mesures de gestion / mitigation comme des technologies de stockage (accumulateur thermique, batterie) ou le changement de source (ex : bi-énergie)

Gestion de la demande en puissance (GDP) **volontaire**, incluant par exemple un signal tarifaire, une approche de changement de comportement.

GDP **automatisée**, gestion active incluant par exemple un contrôle direct d'une ou plusieurs charge(s) du bâtiment.

Contribution indirecte : effet collatéral positif des actions en efficacité énergétique sur la gestion de la pointe.

- Réduction des besoins en énergie sur l'année, avec une contribution notamment à la pointe
- Réduction pouvant être réalisée via une approche thermique visant l'enveloppe du bâtiment et/ou le rendement énergétique des équipements (thermopompes, récupérateur d'énergie fatale, etc.)

2. Écosystème existant

- Catégories d'acteurs
- Complémentarité et synergies
- Types de projets

Le secteur de l'efficacité énergétique est composé d'un écosystème complexe, nécessitant une collaboration entre acteurs

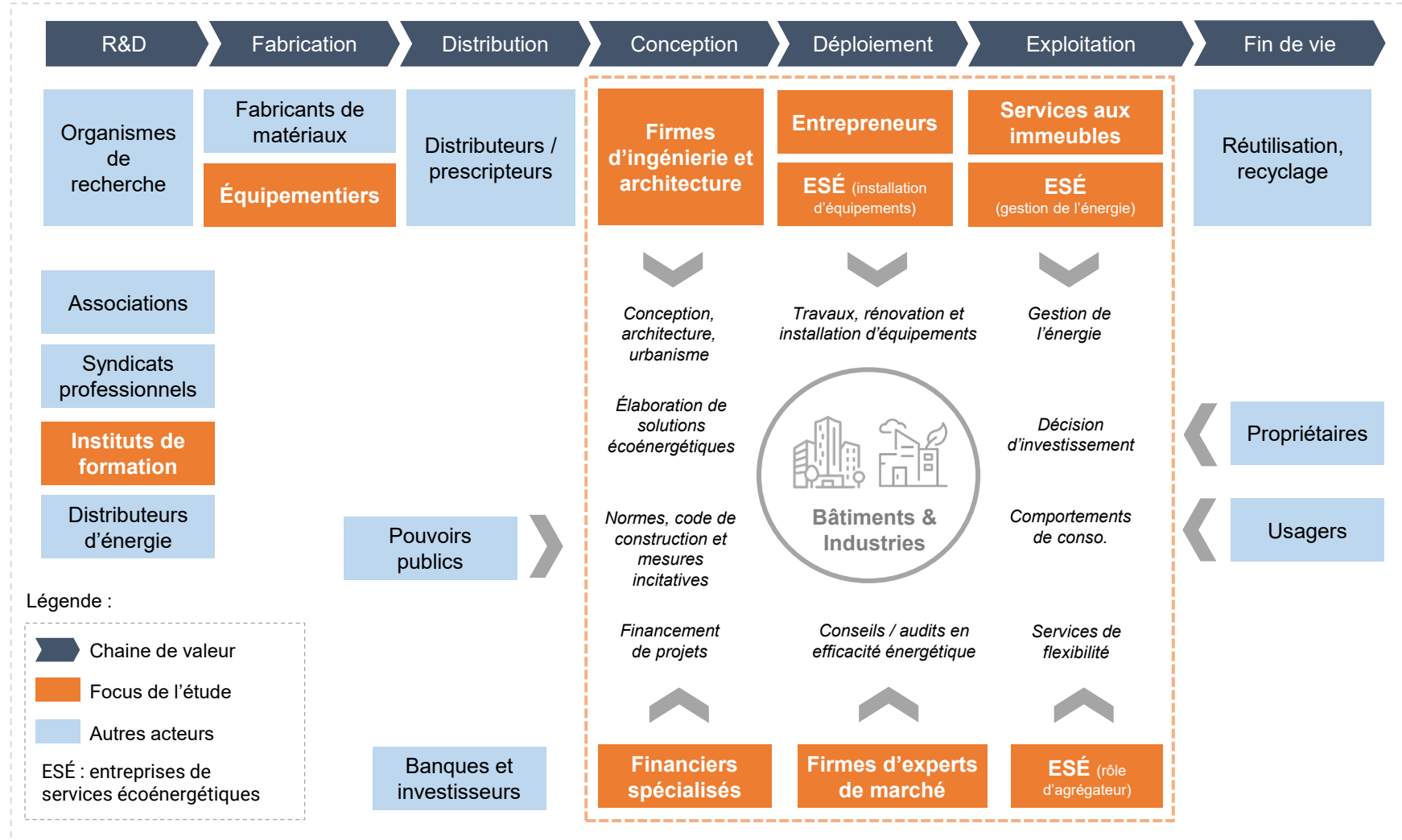
Un écosystème complexe étant donné le nombre d'acteurs impliqués dans les projets

- L'écosystème de l'efficacité énergétique regroupe diverses catégories d'acteurs publics et privés
- Ils sont soit rattachés directement à la chaîne de valeur (ex : équipementiers, firmes d'ingénierie, entrepreneurs), soit interviennent de façon transverse (ex : financiers, firmes d'experts de marché, instituts de formation)

Une collaboration nécessaire afin de mettre en œuvre des projets gagnants

- L'accroissement de la collaboration de cet écosystème est indispensable afin de faire converger les compétences et les outils pour aboutir à des économies d'énergie concrètes et durables

Note : une liste (non exhaustive) d'entreprises présentes au Québec est disponible en annexe.



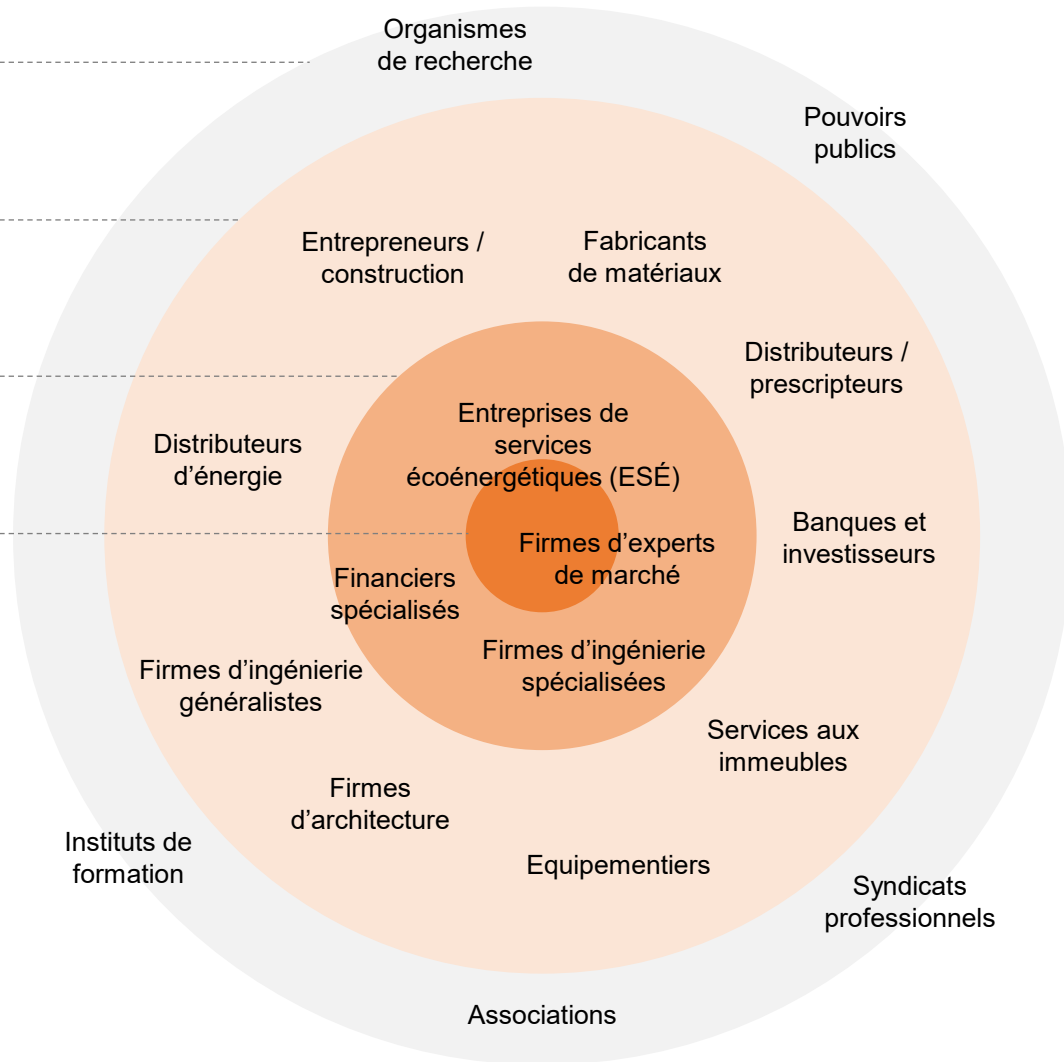
De nombreuses entreprises contribuent au secteur, même celles pour qui cela reste marginal par rapport à leur activité principale

Organismes connexes, interagissant avec les entreprises du secteur.

Entreprises contributrices n'ayant pas la majorité de leurs activités consacrées au secteur.

Entreprises spécialisées, ayant +50% de leurs activités consacrées au secteur.

Entreprises dédiées au secteur (100% de leurs activités consacrées au secteur).



L'écosystème de l'efficacité énergétique est non seulement complexe mais également très fragmenté

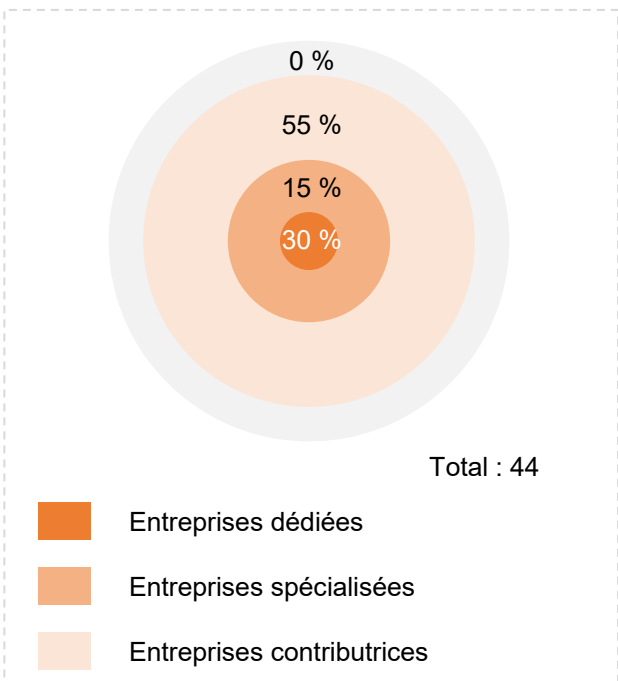
- Les entreprises dédiées au secteur ne représentent qu'une infime partie de l'écosystème et offrent des services et/ou des produits de niche, développés grâce à une expertise spécifique du domaine. On peut penser par exemple à des firmes ESÉ, ou des experts de marché axés exclusivement sur le domaine de l'efficacité énergétique.
- Les entreprises spécialisées sont plus nombreuses que les entreprises dédiées et ont une partie significative de leurs activités (+50 %) consacrées au secteur. On peut penser par exemple à des firmes d'ingénierie et d'architecture spécialisées, ou des financiers / fonds spécialisés.
- Les entreprises contributrices constituent la vaste majorité de l'écosystème et sont impliquées directement ou indirectement dans le secteur, sans forcément avoir un focus sur ce dernier. On peut penser par exemple aux secteurs de la construction, du commerce de gros, et des services.
- Les organismes connexes sont des parties prenantes indispensables au secteur et ont parfois des équipes spécialisées.

La répartition des employés au Québec des entreprises sondées illustre bien le caractère fragmenté du secteur de l'EE

Même si le sondage réalisé dans le cadre de l'étude était très ciblé, moins de la moitié des entreprises interrogées sont dédiées et/ou spécialisées sur le secteur.

Répartition des entreprises ciblées et ayant répondu au sondage

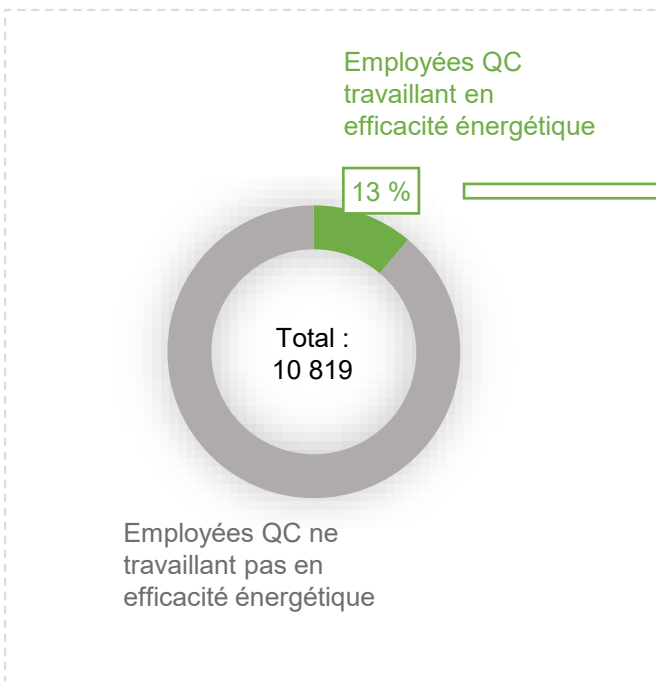
Source : Sondage HEC Montréal (2025)



Dans ce même sondage, si on regarde la répartition des employés de ces entreprises au Québec, seulement 13 % travaillent effectivement en efficacité énergétique.

Proportion des employés au Québec des entreprises ciblées et ayant répondu au sondage, travaillant en efficacité énergétique

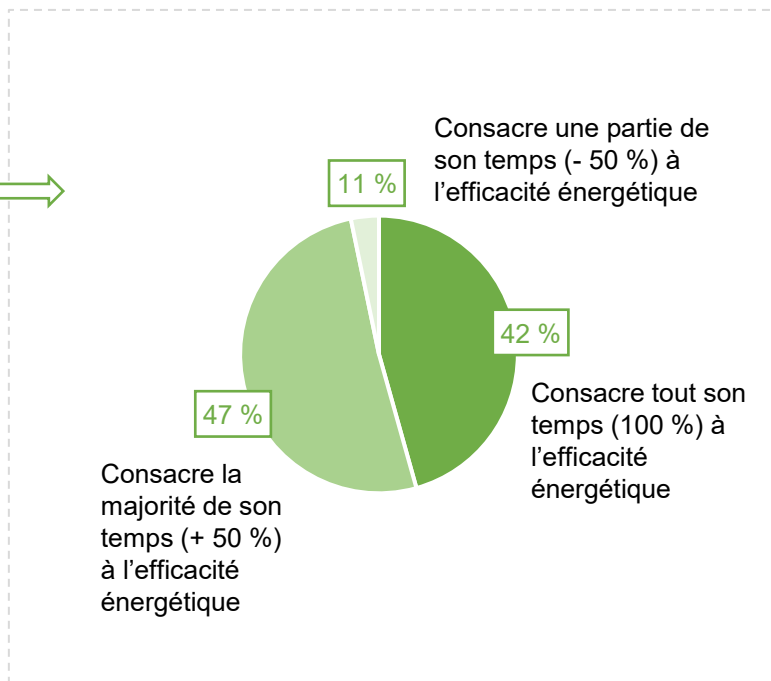
Source : Sondage HEC Montréal (2025)



Enfin, seulement un peu plus de 40 % de ces employés, travaillant effectivement en efficacité énergétique, y consacrent tout leur temps.

Intensité du travail lié à l'efficacité énergétique pour les employés au Québec des entreprises ciblées et ayant répondu au sondage

Source : Sondage HEC Montréal (2025)



Le secteur de l'efficacité énergétique manque de services clé en main et/ou de firmes jouant un rôle de coordonnateur

Problématique d'intégration des différents acteurs

- Du fait du grand nombre d'acteurs et des expertises variées nécessaires à la réussite d'un projet, l'environnement d'affaires de l'efficacité énergétique reste encore trop complexe
- Par ailleurs, le manque de services clé en main ou de firmes jouant un rôle de coordonnateur ne facilite pas la tâche des clients désirant se lancer dans des projets
- Les spécificités des projets, selon les secteurs d'activités, semblent militer en la faveur d'une structuration de la filière en grappes, avec le développement de feuilles de route par secteur

Études d'avant-projet:

- Audit énergétique
- Collecte de données
- Analyse
- Rapport

Planification et conception

- Choix des travaux
- Conception
- Gestion de projet

Mise en œuvre

- Achat d'équipements
- Réalisation des travaux
- Mise en service

Suivi des performances

- Vérification du rendement
- Mise à jour et ajustement

Firmes d'experts de marché

Services de conseil et d'accompagnement des donneurs d'ouvrage en amont des projets et en suivi des performances.

Instituts de formation

Formations et programmes de certification en gestion de l'énergie (CEM), en mesurage et vérification (PCMV), en mise en service (CBCP), en ISO 50001.

Firmes d'ingénierie et d'architecture

Conception, études détaillées et mise en œuvre de projets (gestion de projet, approvisionnement, construction, mise en service, suivi de performance)

Financiers spécialisés

Financement de projets de rénovations écoénergétiques, en dette et/ou en équité, et optimisation des subventions disponibles.

Équipementiers

Équipements liés aux installations thermiques et électriques (chaudières, pompes à chaleur, équipements de régulation et de mesurage, etc.).

Entrepreneurs

Implantation de mesures ou réalisation de bâtiments performants et résilients (enveloppe, mécanique et électricité, immotique, etc.).

Services aux immeubles

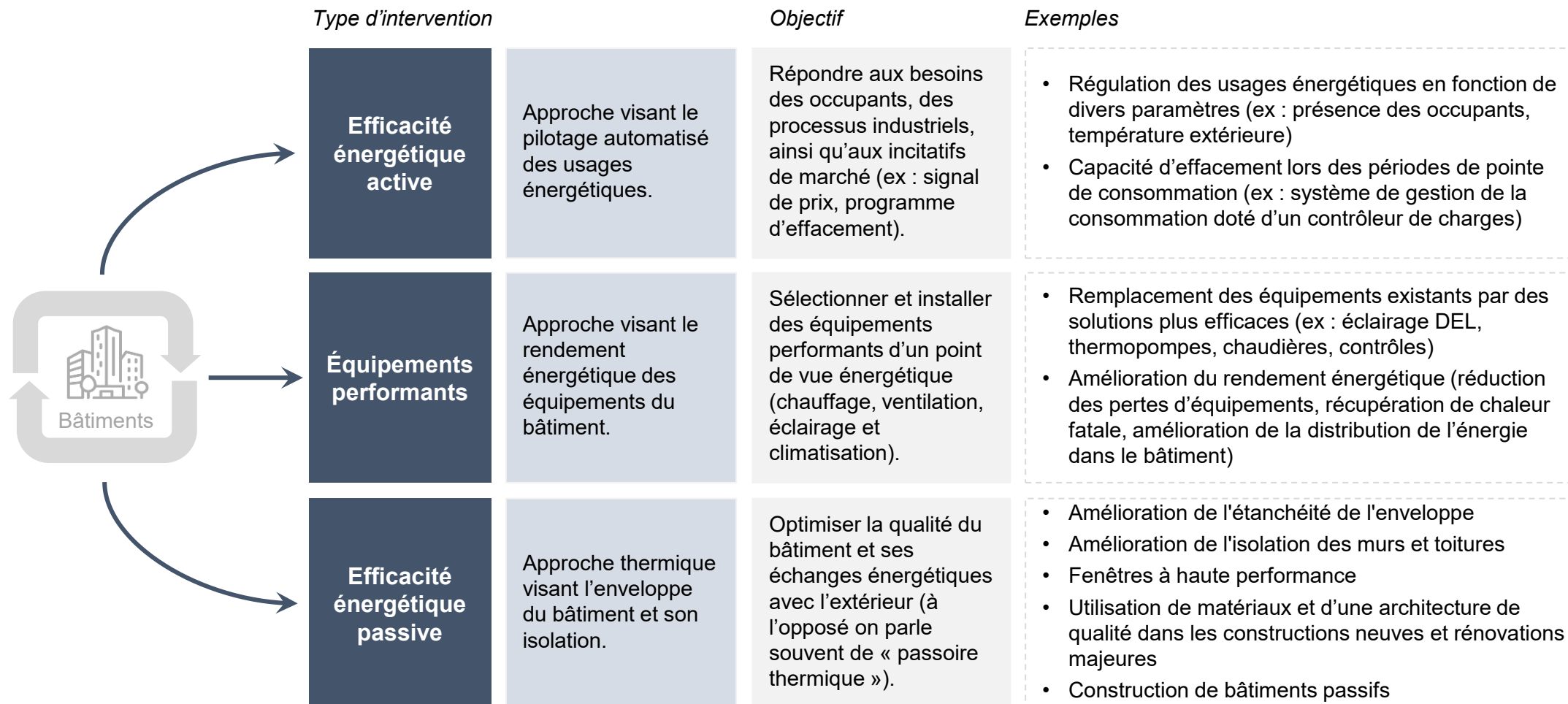
Services techniques d'exploitation et d'optimisation en mécanique, électricité, et automatisation des bâtiments.

ESÉ

Fourniture de solutions en intégrant plusieurs éléments de la chaîne de valeur (conception, implantation, suivi de performances, financement).

Clients : propriétaires, usagers (implication active tout au long du processus)

Les types d'interventions en efficacité énergétique visant les bâtiments sont variés et peuvent largement se compléter



3. Chiffres clés

- Importance économique du secteur
- Résultats des programmes

En comptabilisant les entreprises participant de près ou de loin à ce secteur, l'EE occupe une place centrale dans l'économie québécoise

+2 700

entreprises impliquées directement ou indirectement,
hors secteur de la construction

Avec le secteur de la construction, ce sont près de 12 000 entreprises dans toutes les régions, qui travaillent tant sur les produits éco-efficaces que sur les services en efficacité énergétique.

27 G\$

revenus annuels d'exploitation

Des revenus annuels d'exploitation estimés à près de 27 milliards \$ qui génèrent des retombées économiques pour tout le Québec. Il est important de noter que ces revenus proviennent essentiellement des secteurs de la construction et du commerce de gros (avec respectivement 43 % du total pour l'industrie de la construction et 29 % pour le commerce de gros).

+30 000

emplois directs et indirects,
hors secteur de la construction

Avec le secteur de la construction, ce sont près de 100 000 emplois directs et indirects, soit un travailleur sur 41 au Québec qui travaille de près ou de loin dans l'industrie de l'efficacité énergétique. Cependant, la plupart des travailleurs du secteur de la construction ne consacrent qu'une part marginale de leurs activités sur des projets liés à l'efficacité énergétique.



Les chiffres présentés peuvent paraître élevés en raison de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En effet, ces chiffres considèrent toutes les entreprises (ainsi que les emplois) qui participent à ce secteur, même si cela reste marginal par rapport à leur activité principale.

Source : Eco-Canada, Rapport sur l'emploi dans le secteur de efficacité énergétique au Canada (juillet 2024)

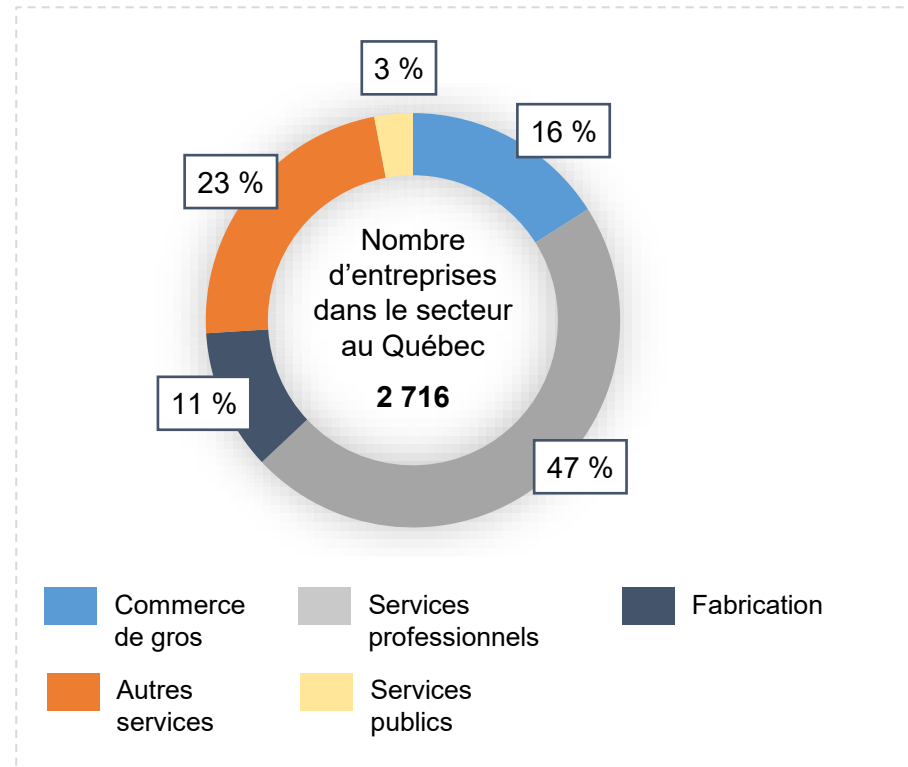
Les entreprises impliquées directement ou indirectement dans le secteur représentent des industries très variées


+2 700

entreprises impliquées directement ou indirectement, hors secteur de la construction

- En dehors de l'industrie de la construction, les services professionnels regroupent le plus grand nombre d'entreprises en efficacité énergétique
- 43 % des entreprises du secteur ont indiqué qu'au moins la moitié de leurs revenus découlaient des biens et des services liés à l'efficacité énergétique
- Également, la répartition des établissements par industrie n'a pas beaucoup changé au cours des 5 dernières années
- Enfin, à noter qu'avec le secteur de la construction, ce sont près de 12 000 entreprises impliquées directement ou indirectement dans l'efficacité énergétique au Québec

Nombre d'entreprises du secteur de l'efficacité énergétique au Québec par industrie - hors secteur de la construction



 Les chiffres présentés peuvent paraître élevés en raison de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En effet, ces chiffres considèrent toutes les entreprises (ainsi que les emplois) qui participent à ce secteur, même si cela reste marginal par rapport à leur activité principale.

Source : Eco-Canada, Rapport sur l'emploi dans le secteur de efficacité énergétique au Canada (juillet 2024)

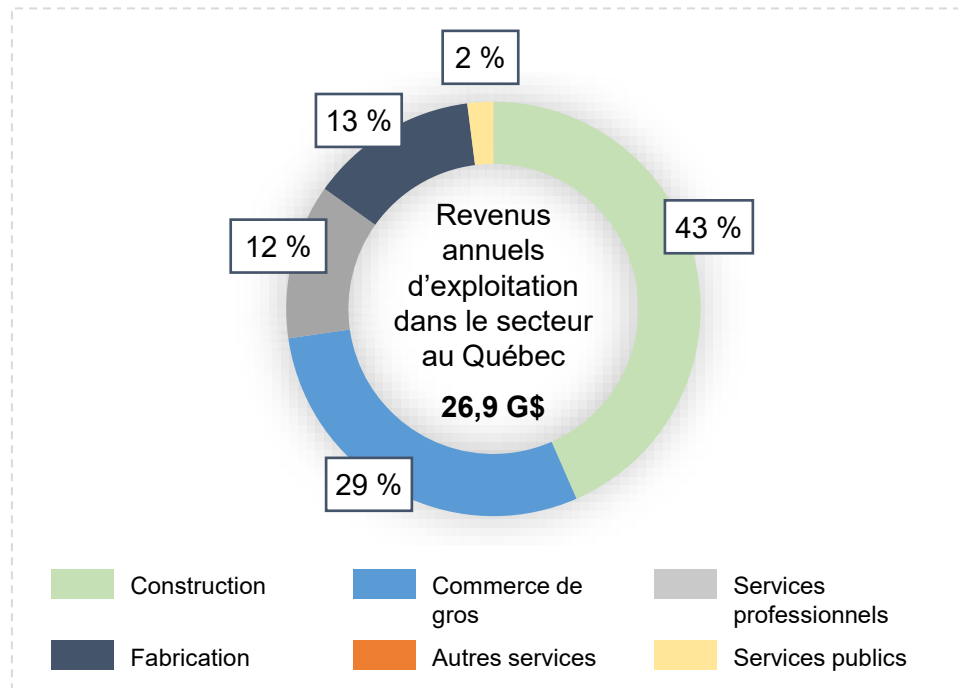
Les revenus d'exploitation du secteur proviennent essentiellement des secteurs de la construction, du commerce de gros, et des services

27 G\$

revenus annuels d'exploitation

- La plus importante contribution revient à l'industrie de la construction, dont les revenus d'exploitation représentent 43 % du total
- Ensuite, les revenus d'exploitation du commerce de gros et de l'industrie de la fabrication représentent respectivement 29 % et 13 % du total des revenus d'exploitation du secteur de l'efficacité énergétique
- Les services professionnels représentent quant à eux 12 %

Revenus annuels d'exploitation estimatifs du secteur de l'efficacité énergétique au Québec par industrie



Analyse du pourcentage des revenus de l'industrie découlant du secteur de l'efficacité énergétique

- Le sommet du classement des industries par pourcentage des revenus découlant du secteur de l'efficacité énergétique est occupé par l'industrie de la construction (13 % de ses revenus proviennent des activités liées à l'efficacité énergétique)
- Dans toutes les autres industries, les revenus découlant du secteur de l'efficacité énergétique représentent moins de 5 % des revenus totaux



Les chiffres présentés peuvent paraître élevés en raison de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En effet, ces chiffres considèrent toutes les entreprises (ainsi que les emplois) qui participent à ce secteur, même si cela reste marginal par rapport à leur activité principale. A noter également que les revenus d'exploitation, présentés dans cette diapositive, sont pondérés en fonction du % de revenus provenant de efficacité énergétique.

Source : Eco-Canada, Rapport sur l'emploi dans le secteur de efficacité énergétique au Canada (juillet 2024)

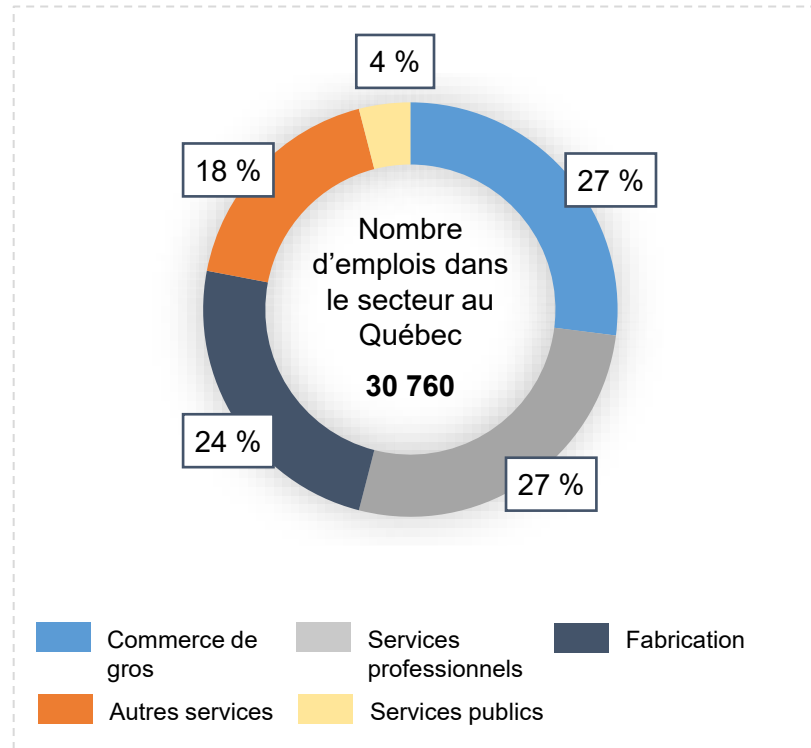
Le nombre d'emplois directs et indirects du secteur peut paraître important, mais ces emplois restent très fragmentés

+30 000

emplois directs et indirects, hors secteur de la construction

- En dehors de l'industrie de la construction, les services professionnels et le commerce de gros regroupent le plus grand nombre d'emplois en efficacité énergétique, avec 27 % du total pour chacun de ces secteurs
- Avec le secteur de la construction, ce sont près de 100 000 emplois directs et indirects, soit un travailleur sur 41 au Québec qui travaille de près ou de loin dans l'industrie de l'efficacité énergétique
- Cependant, la plupart des employés du secteur de la construction ne consacrent qu'une part marginale de leurs activités sur des projets liés à l'efficacité énergétique

Nombre d'emplois du secteur de l'efficacité énergétique au Québec par industrie - hors secteur de la construction



Les chiffres présentés peuvent paraître élevés en raison de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En effet, ces chiffres considèrent toutes les entreprises (ainsi que les emplois) qui participent à ce secteur, même si cela reste marginal par rapport à leur activité principale.

Source : Eco-Canada, Rapport sur l'emploi dans le secteur de efficacité énergétique au Canada (juillet 2024)

Les interventions en efficacité énergétique peuvent bénéficier d'aides de la part d'HQ, d'Énergir et du gouvernement du Québec

1 920 GWh en
2025



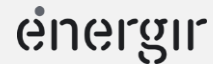
Hydro-Québec a comptabilisé des économies d'énergie nettes des effets de marché de 1 920 GWh pour ses programmes en 2025 :

- Marché Résidentiel : 560 GWh
- Marché Affaires : 1 360 GWh

Ci-dessous les Programmes en efficacité énergétique d'Hydro-Québec en vigueur en 2025 :

- Marché Résidentiel :
 - Programme LogisVert pour mieux consommer
 - Programmes Ménages à faible revenu
- Marché Affaires :
 - Programme Produits agricoles
 - Programme Solutions efficaces
 - Programmes Gestion de l'énergie
 - Programme Projets innovants
 - Alliance pour les bâtiments exemplaires
- Marché Réseaux autonomes :
 - Offre spécialisée pour réseaux autonomes

554 GWh-eq
2024-2025



Pour l'année 2024-2025, les programmes du PGEÉ d'Énergir ont permis de réaliser des économies de gaz naturel nettes totales de 52,8 Mm³, soit l'équivalent de 554 GWh.

Ci-dessous les Programmes du PGEÉ d'Énergir en vigueur en 2024-2025 :

- Appareils efficaces – Résidentiel
- Appareils efficaces – Affaires
- Construction et rénovation efficaces
- Diagnostics et mise en œuvre efficaces
- Énergie renouvelable
- Innovation efficace

A noter que ces économies se sont traduites par des émissions évitées proportionnelles de 101 454 tonnes de gaz à effet de serre (GES).

1 094 GWh-eq
en 2025



Dans son plus récent Suivi détaillé des actions du Plan pour une économie verte 2030 (2024-09-30), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) partage les résultats des différentes actions menées. Dans le fichier des indicateurs suivis (2025-05-21), un total de 3,94 PJ d'économie d'énergie est rapporté, soit l'équivalent de 1 094 GWh :

- Marché Résidentiel : 685 GWh-eq
- Marché Affaires : 409 GWh-eq

Ci-dessous les principaux Programmes en efficacité énergétique du MELCCFP en vigueur en 2024-2025 :

- Marché Résidentiel :
 - Rénoclimat
 - Chauffez vert
 - Bioénergies
 - Novoclimat
- Marché Affaires :
 - ÉcoPerformance – Industrie & Bâtiments
 - Technoclimat
 - Soutenir la récupération et la valorisation de la chaleur (programme VRT)

Sources : Rapport annuel HQ 2025 publié le 26/01/2026; Régie de l'énergie, Dossier R-4328-2025 Énergir; MELCCFP, Suivi détaillé des actions du PEV 2030

Les actions et programmes du gouvernement du Québec sont déployés à travers le Plan pour une économie verte (PEV)

C'est à travers les plans de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte (PEV) 2030 que les mesures en efficacité énergétique du gouvernement du Québec sont déployées, avec des programmes d'aide financière, le cas échéant

- En 2024-2025, il y avait 132 actions pour lesquelles des dépenses étaient prévues, pour un total de 1 814 M\$
- La majorité des actions et des dépenses sont allouées au secteur du transport et à son électrification
- Il y avait 11 actions et programmes en efficacité énergétique, comptant pour 25% des dépenses prévues
- Ces programmes, par ordre décroissant de budget, sont listés ci-dessous

Les 11 actions et programmes en efficacité énergétique du PMO du PEV sont listés ci-dessous par ordre décroissant de budget *

- **ÉcoPerformance - Industrie**
- **Rénoclimat**
- Technoclimat
- **ÉcoPerformance - Bâtiments**
- Soutenir la récupération et la valorisation de la chaleur (programme VRT - valorisation des rejets thermiques)
- Chauffez vert
- Bioénergies
- Mettre en place une mesure d'aide transitoire pour la décarbonisation du secteur industriel québécois
- Novoclimat
- **Éconologis**
- Soutenir l'achat d'équipements permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre par des projets d'efficacité ou de conversion énergétiques

* Sur ces 11 actions et programmes, seuls les quatre en **gras** sont associés à des cibles de consommation d'énergie réduits sur une base annuelle.

Autres mesures gouvernementales

- Au niveau fédéral, des programmes visent les rénovations énergétiques des bâtiments, l'appui à la mise en œuvre de système de gestion de l'énergie conforme à la norme ISO 50001 (offre suspendue), la conversion de systèmes au mazout à la thermopompe, etc. (exemples : programme d'innovation énergétique, Initiative canadienne pour des maisons plus vertes, crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres).
- Au niveau provincial, d'autres mesures en lien avec la saine gestion de l'énergie peuvent également être admissibles dans le cadre d'autres programmes du PEV (exemple : programme Accélérer la transition climatique locale destiné aux municipalités).
- Au niveau municipal, des initiatives locales voient également le jour (exemple : programme RénoPlex de la ville de Montréal qui propose des aides pour les projets de rénovation, isolation, toiture des immeubles de 1 à 5 logements) ainsi qu'un appui au financement innovant.

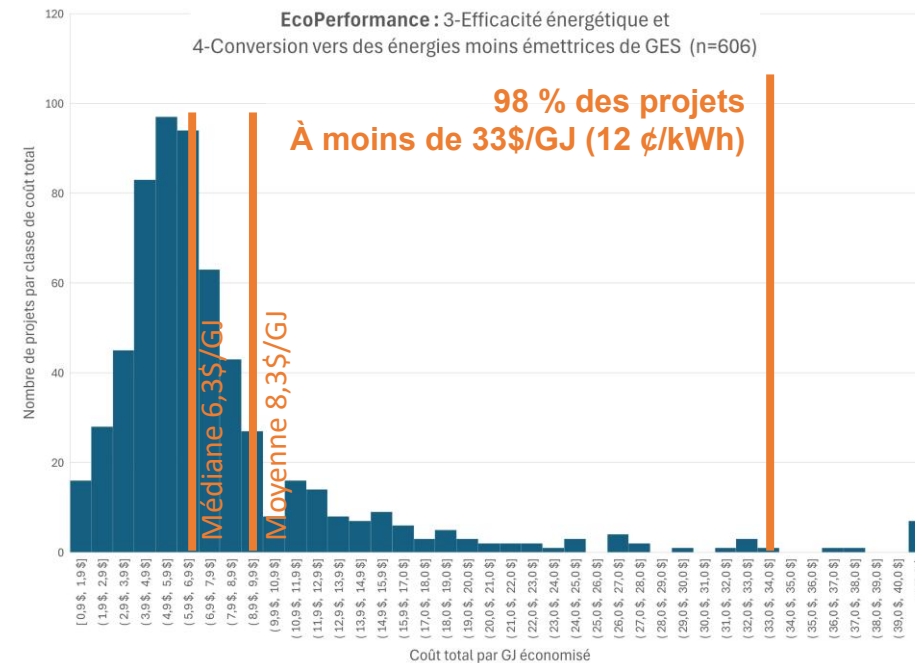
Une analyse du programme ÉcoPerformance confirme que les investissements en efficacité énergétique sont rentables pour la société

- Le MELCCFP a partagé avec les auteurs une base de données de projets commerciaux et institutionnel réalisés entre 2015 et 2025 dans le cadre du programme ÉcoPerformance-Bâtiments. 606 projets d'efficacité énergétique et de conversion vers des énergies moins émettrices de GES ont été analysés.
- Pour chaque projet, le coût total du projet, l'aide reçu, la quantité d'énergie (en GJ) réduite et les GES réduits sont documentés, avec d'autres indicateurs.
- L'analyse de ces projets permet de tirer les conclusions suivantes :
 - Le coût moyen de la réduction de la consommation d'énergie est de **8,3 \$/GJ**, soit **2,98 ¢/kWh en moyenne** pour les 606 projets analysés. Le coût médian est moindre: **6,3 \$/GJ (2,27 ¢/kWh)**, ce qui signifie que 50 % des projets se réalisent pour moins de 2,27 ¢/kWh.
 - 98 % des projets se réalisent pour moins de **12,0 ¢/kWh** (soit 33 \$/GJ), ce qui est l'estimé d'HQ pour la valeur de l'énergie évitée à long-terme. Cela signifie que 98 % coûtent moins chers que ce qu'il faudrait qu'HQ dépense pour produire de l'électricité supplémentaire.
 - Sous l'angle de la réduction des émissions de GES, les 606 projets ont un coût moyen de réduction d'une tonne de GES de 116,9 \$. 10 % des projets se font à moins de 50 \$/t.
 - En moyenne, les projets ont reçu des aides financières à hauteur de **46 % des coûts admissibles**, faisant passer la période de retour sur l'investissement (PRI) de **10,9 à 5,9 ans** pour les consommateurs. Par ailleurs, les aides financières d'Hydro-Québec, d'Énergir et d'autres sources peuvent s'ajouter et améliorer ainsi l'économie des projets.
- La plupart des projets réalisés visent l'électrification dans un objectif de décarbonation

À noter que les chiffres sont en \$ constants, selon les coûts rapportés dans la base de données du programme ÉcoPerformance- Bâtiments.

	ÉcoPerformance (n=606)	
	\$/GJ	\$/t
Minimum	0,9 \$	9,9 \$
Médiane	6,3 \$	110,3 \$
Moyenne	8,3 \$	116,9 \$
Maximum	106,8 \$	684,0 \$
% des projets à moins de 33\$/GJ (12¢/kWh) ou 50\$/tonne	98 %	10 %

Résultats de l'analyse des projets ÉcoPerformance



Comparaison avec la nouvelle production électrique

Hydro-Québec évalue le signal pour la valeur du coût évité d'approvisionnement électrique de long terme à **12,0 ¢/kWh** (\$ 2026), équivalent à 33 \$/GJ, soit 8,3 ¢/kWh (\$ 2026) pour la fourniture et 3,7 ¢/kWh (\$ 2026) pour les coûts de transport et équilibrage.

A noter que pour le chauffage, le coût spécifique est estimé à 20 ¢/kWh.

Source : Régie de énergie, Dossier R-4307-2025, document HQ « Coûts évités » (2025)

4. Environnement d'affaires

- Contexte québécois
- Ambition du gouvernement et des distributeurs
- Défis de main d'œuvre
- Financement et modèles contractuels

Les spécificités du système énergétique québécois ainsi que sa réglementation freinent le développement de l'efficacité énergétique

Spécificités du contexte énergétique québécois

Une électricité à faible coût : les clients résidentiels, commerciaux et industriels du Québec bénéficient de tarifs d'électricité parmi les plus bas, tant par rapport aux États-Unis qu'aux autres provinces canadiennes.

Des prix du gaz naturel relativement bas : le contexte gazier nord-américain actuel demeure largement favorable à des prix bas (production en croissance, entreposage à des niveaux records, etc.).

Des hausses de tarifs d'électricité plafonnées : depuis l'adoption du projet de loi n°2 en février 2023, les hausses de tarifs sont plafonnées pour la clientèle résidentielle à 3%.

Une électricité déjà décarbonée : le bouquet électrique québécois est constitué en grande majorité d'énergies renouvelables; par conséquent, l'efficacité énergétique électrique n'est pas toujours perçue comme moyen de réduire les émissions de GES, bien qu'elle rende de l'électricité décarbonée disponible pour d'autres secteurs.

Une tarification dynamique uniquement volontaire : la réglementation en vigueur (loi sur la Régie de l'énergie) ne permet pas à Hydro-Québec de forcer l'adhésion à la tarification dynamique. De plus, la tarification dynamique n'offre actuellement pas suffisamment de bénéfices pour l'effort à consentir.

Source : Synthèse réalisée par les auteurs

Freins au développement des mesures en efficacité énergétique

Rendement à court terme difficile pour les investissements en efficacité énergétique

Habitudes de forte consommation difficiles à changer au sein des entreprises

Manque de politiques contraignantes et d'écofiscalité
(politiques actuelles plutôt orientées sur les incitatifs)

Électricité au Québec est déjà majoritairement de source renouvelable (cf. argument environnemental)

Réglementation, organisation du marché de l'énergie et signal de prix ne favorisant pas l'innovation

Manque d'une structure d'accompagnement des interventions en efficacité énergétique à grande échelle

À noter que la difficulté d'accès aux données, ainsi que tout simplement le manque de données, constituent également des freins au développement des mesures en efficacité énergétique.

La sobriété et l'efficacité énergétiques demeurent au cœur des priorités du gouvernement du Québec



Objectifs gouvernementaux

« La sobriété et l'efficacité énergétiques demeurent au cœur des priorités dans l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour opérer la transition énergétique au Québec ».

- Le plan de mise en œuvre (PMO) 2025-2030 du Plan pour une Économie Verte (PEV) regroupe des mesures en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques au sein d'une feuille de route
- Cette feuille de route a pour objectif de générer des économies substantielles en électricité (jusqu'à 5 TWh sur les 21 TWh visés dans le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec) et en combustibles fossiles

Sources de soutien et de financement

- Le financement gouvernemental de l'efficacité énergétique provient notamment de programmes financés par le Fonds d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (FECC), principalement alimenté par les revenus du marché du carbone, ainsi que la quote-part des distributeurs d'énergie
- Le plan climat gouvernemental du Québec est doté d'un budget de plus de 10 milliards \$ sur 5 ans
- Plus spécifiquement pour le secteur des bâtiments, le PMO 2025-2030 du PEV augmente le soutien à l'efficacité et à la conversion énergétique des bâtiments

Leviers législatifs

Le gouvernement québécois travaille sur des nouveaux leviers législatifs pour favoriser l'efficacité énergétique dans la province :

Projet de loi n°69

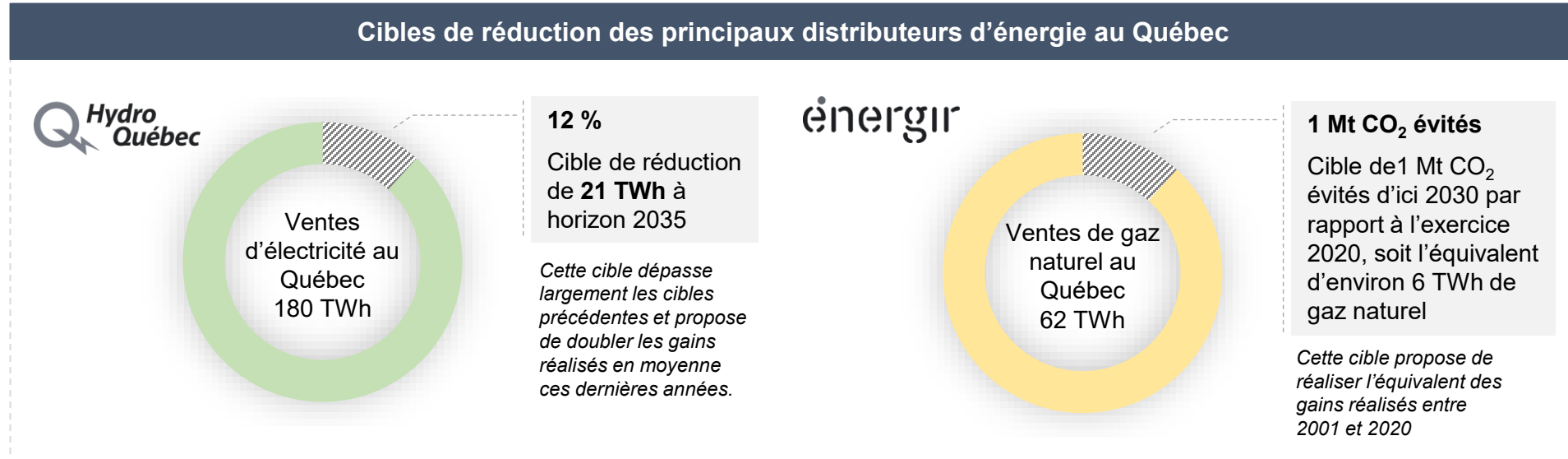
Adopté en juin 2025, le projet de loi n°69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives, ouvre la voie à une accélération des efforts en efficacité énergétique, et notamment via le plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) qui devra présenter les mesures à instaurer pour combler l'écart entre les économies réalisées jusqu'à maintenant et les nouvelles ambitions.

Projet de loi n°41

Adopté en mars 2024, le projet de loi n°41 portant sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique, donne aussi au gouvernement de nouveaux pouvoirs, comme celui d'établir des normes en matière de performance environnementale des bâtiments. Le MELCCFP mentionne son intention de mettre en vigueur la cotation énergétique établie sur des normes minimales de performance pour les bâtiments commerciaux et institutionnels, notamment avec l'entrée en vigueur de la déclaration obligatoire de consommation pour certains bâtiments dès 2028.

À noter également qu'au niveau fédéral, le gouvernement du Canada a récemment déposé des modifications visant à moderniser la Loi sur l'efficacité énergétique; (voir le [communiqué de presse](#)).

Les deux principaux distributeurs d'énergie au Québec se sont fixés des cibles ambitieuses en efficacité énergétique



Notes :

- Enbridge Gaz Québec (EGQ) est également engagée en efficacité énergétique depuis plusieurs années, mais n'a pas de cible de réduction, tout au moins communiquée de façon publique
- Les redistributeurs d'électricité au Québec, composés de neuf réseaux municipaux et d'une coopérative d'électricité (ex : Hydro-Sherbrooke, Hydro-Jonquière, Hydro-Westmount) n'ont pas de cible de réduction, tout au moins communiquée de façon publique, et s'appuient sur les programmes d'Hydro-Québec notamment pour leur clientèle résidentielle (ex : programme LogisVert)

Sources : Hydro-Québec, Plan d'action 2035; Energir, Rapport sur la résilience climatique 2025; Gouvernement du Québec, Plan de mise en œuvre 2025-2030 du PEV;

Les perspectives de croissance sont bonnes mais les entreprises du secteur font face à des défis de recrutement importants (analyse Québec)

Les entreprises québécoises sondées sont optimistes concernant les perspectives de croissance pour l'emploi dans le secteur

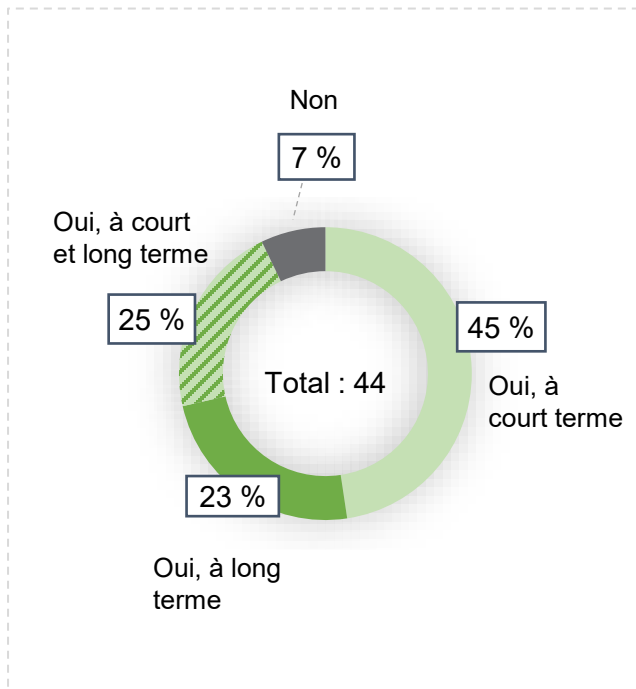
- Plus de 90 % des entreprises interrogées disent que les perspectives sont bonnes à court et/ ou long terme
- Des domaines spécifiques sont mentionnés tel que le marché de l'intelligence énergétique (gestion active)

Cependant, ces mêmes compagnies disent qu'elles font face à des défis importants pour embaucher des employés qualifiés

- Les principales raisons évoquées sont le manque d'expérience des candidats, le bassin limité, l'inadéquation entre les salaires attendus et les revenus des entreprises
- Les profils les plus difficiles à trouver sont les ingénieurs / concepteurs en efficacité énergétique ainsi que les techniciens en modélisation, mécanique et contrôle du bâtiment

Perspectives de croissance pour l'emploi dans le secteur au Québec

Source : Sondage HEC Montréal (2025) *

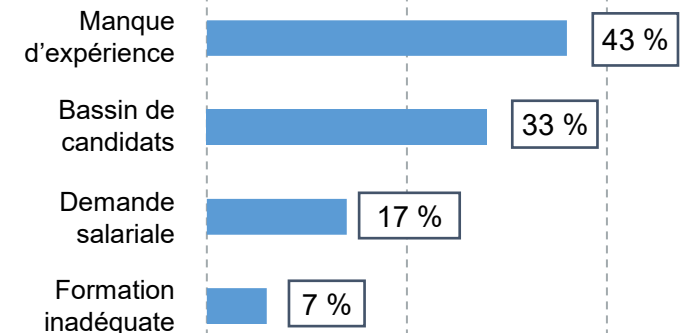


Défis pour embaucher des employés qualifiés dans le secteur au Québec

Source : Sondage HEC Montréal (2025) *

100 % des compagnies ayant répondu à cette question du sondage ont indiqué qu'elles font face à des défis importants pour embaucher des employés qualifiés.

Principales raisons évoquées :



* Le sondage HEC Montréal (2025) a été réalisé spécifiquement dans le cadre de la présente étude. Il comptait 25 questions et a été envoyé à 92 entreprises québécoises travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique. Les réponses individuelles ont été gardées confidentielles et anonymes. Seules des réponses agrégées sont présentées dans le présent document.

Les perspectives de croissance sont bonnes mais les entreprises du secteur font face à des défis de recrutement importants *(analyse Canada)*

Les tendances observées au Québec se confirment au niveau canadien, avec une croissance du secteur observée ces 5 dernières années qui s'accompagne par des difficultés d'embauche en raison de la concurrence et du bassin limitée de candidats.

Secteur en croissance

- Au cours des cinq dernières années, le secteur de l'efficacité énergétique du Canada a connu une croissance importante :
 - le nombre d'entreprises a augmenté de 8,7 %
 - le total des revenus d'exploitation a doublé
 - la main-d'œuvre permanente du secteur a augmenté de 6,9 %
- Cela reflète la hausse des investissements dans les activités liées à l'efficacité énergétique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ainsi que l'augmentation de la population, ce qui souligne l'importance de l'efficacité énergétique comme moteur de l'activité économique et de la création d'emploi.

Main d'œuvre : perspectives d'emploi

- Les employeurs dans toutes les industries ont indiqué avoir fait face à des difficultés d'embauche en raison de la concurrence et du petit bassin de candidats
- Les professions les plus fréquemment citées comme étant associées à des difficultés d'embauche sont :
 - Les techniciens en modélisation, mécanique et contrôle du bâtiment
 - Les ingénieurs / concepteurs en efficacité énergétique
- Bien que le nombre de postes offerts dans le secteur de l'efficacité énergétique soit en croissance, les employeurs font face à une pénurie de main-d'œuvre
 - Le nombre total d'emplois serait 13 % plus élevé si les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique étaient parvenus à trouver des candidats qualifiés pour pourvoir les postes existants.
- Pour réaliser ce plein potentiel, les difficultés d'embauche actuelles doivent être surmontées. De plus, la formation et l'éducation de la main-d'œuvre doivent être améliorées. Cela comprend un meilleur accès à de l'expérience pratique, des occasions de formation en cours d'emploi, des micro-certifications et du perfectionnement professionnel continu dès l'émergence de nouvelles technologies à haute efficacité énergétique.

Source : Eco-Canada, *Rapport sur l'emploi dans le secteur de efficacité énergétique au Canada (juillet 2024)*

On observe une augmentation des dépenses en efficacité énergétique dans la province, ainsi que le développement d'initiatives innovantes

- À l'échelle de l'économie québécoise, des études menées par Efficiency Canada et l'American Council for an Energy Efficient Economy (ACEEE) indiquent que **les dépenses en efficacité énergétique demeuraient historiquement faibles comparativement à celles des juridictions nord-américaines les plus performantes en la matière**. Par exemple, en 2022, elles représentaient à peine plus de 1 % des dépenses énergétiques totales annuelles au Québec (*source : HEC Montréal, Rapport sur le Financement de l'efficacité énergétique au Québec, septembre 2025*).
- Cependant, **une augmentation significative de ces dépenses a eu lieu ces dernières années**, avec également des **perspectives très ambitieuses** annoncées notamment par Hydro-Québec (prévisions de dépenses d'1 milliard de dollars par année en moyenne jusqu'à 2035)

Approche privilégiant les programmes d'aide financière

- L'approche du gouvernement québécois privilégie les programmes d'aide financière pour corriger les inefficacités du marché, plutôt que des mesures réglementaires ou éco fiscales
- Gérés par le **MELCCFP et les distributeurs d'énergie**, ces programmes offrent principalement de l'information, de l'expertise et un soutien financier pour encourager les consommateurs à réaliser des actions d'efficacité énergétique
 - Le MELCCFP a attribué **140 M\$** par année en moyenne en aides financières ces 15 dernières années (*source : MERN, 2022. Rapport annuel de gestion 2021-2022*)
 - En 2024, les dépenses d'Hydro-Québec dans ses programmes en efficacité énergétique se sont élevées à près de **500 M\$** (*Source : Régie de l'énergie*)
 - Pour l'année 2024-2025, la réalisation du PGEÉ d'Énergir a nécessité des ressources financières de **54,8 M\$** (*Source : Régie de l'énergie*)

Exemples d'initiatives innovantes en financement de l'efficacité énergétique

PACE (Property Assessed Clean Energy)

Ces programmes, bien que méconnus, offrent aux propriétaires la possibilité de financer le coût initial des améliorations énergétiques de leurs biens immobiliers, avec un remboursement échelonné sur plusieurs années.

SOFIAC

Cette organisation permet aux entreprises québécoises d'investir dans des projets d'efficacité énergétique sans impact immédiat sur leur budget (la SOFIAC investit dans les projets et les coûts sont remboursés par une portion des économies réalisées)

Fonds Écoleader

Créé par le gouvernement du Québec en 2018 et coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable, ce programme finance les entreprises souhaitant intégrer des pratiques d'affaires écoresponsables, dont la gestion de l'énergie.

Fonds municipal vert (FMV)

Géré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), ce Fonds propose des subventions pour l'élaboration de plans et des prêts à taux préférentiels afin de soutenir la mise en œuvre de projets durables.

Les modèles d'économie d'énergie garantie, pouvant prendre plusieurs formes, gagnent à être connus et améliorés

- Un projet d'économie d'énergie garantie, ou à **garantie de performance énergétique**, a pour objectif d'optimiser la performance énergétique d'un bâtiment tout en garantissant soit les économies prévues, soit la période de retour sur l'investissement (PRI) englobant ainsi l'ensemble des flux financiers
- Ce modèle repose sur un contrat de performance entre le propriétaire du bâtiment et une entreprise de services écoénergétiques (ESE), laquelle met en place les mesures d'efficacité énergétique, et le financement du projet est basé sur les gains liés aux économies réalisées. Si les économies ne sont pas réalisées, l'ESE s'engage à compenser la différence, ce qui réduit les risques financiers pour le propriétaire
- L'ESE peut également proposer une offre intégrée (conception, financement, réalisation et suivi post travaux) de rénovation énergétique de telle sorte que le propriétaire n'ait pas à financer les travaux; on parle alors ici de **tiers financement**

Caractéristiques des contrats de garantie de performance énergétique

- Engagement de performance énergétique et garantie des économies d'énergies dans la durée
- Mécanisme d'indemnité dans le cas où les termes et objectifs ne sont pas respectés
- Dépendamment des clauses du contrat, les gains peuvent être partagés entre le propriétaire du bâtiment et l'entreprise de services écoénergétiques
- Contrat largement répandu dans le domaine des bâtiments, et de plus en plus présent dans le secteur de l'industrie mais sous une forme plus évolutive et avec des périmètres plus variables

Les contrats de garantie de performance énergétique peuvent couvrir 3 types de périmètres

1. Fournitures et services

- Fourniture / installation d'équipements et maintenance pendant la durée du contrat
- Économies d'énergie visées : 10 à 20 %
- Durée moyenne du contrat : 3 à 5 ans

2. Travaux et services

- Conception et réalisation de travaux sur le bâti existant (étanchéité, isolation, etc.), avec l'exploitation et la maintenance du bâtiment
- Économies d'énergie visées : ~40 %
- Durée moyenne du contrat : 10 à 12 ans

3. Global (1+2)

- Recouvre les deux périmètres précédents (1+2)
- Économies d'énergie visées : ~40 %
- Durée moyenne du contrat : > 15 ans

Source : ADEME, *Etat des lieux et analyse du marché des S2E (2019)*

5. Perspectives, enjeux et pistes à explorer

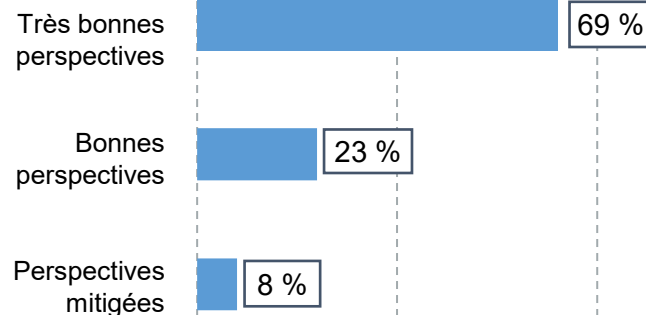
- Perspectives de développement
- Enjeux et pistes à explorer
- Innovations technologiques

Les entreprises du secteur de l'efficacité énergétique entrevoient de bonnes perspectives de développement dans la province

Perspectives et potentiel de développement pour le secteur de l'efficacité énergétique au Québec

Source : Sondage HEC Montréal (2025) *

La grande majorité des compagnies ayant répondu à cette question du sondage ont indiqué qu'il y a de bonnes, voire de très bonnes, perspectives de développement pour le secteur.



Marge de progression importante

- La consommation énergétique per capita au Québec est très élevée

De nombreuses pistes encore inexplorées

- Gestion de la puissance et effacement, système d'automatisation pour petits moyens bâtiments
- Participation active à la gestion de la pointe

Des sous-segments très prometteurs

- Patrimoine bâti (audit énergétique suivi de rénovations majeures,etrofit des bâtiments de construction 60-70, et plus récents)
- Unités multi-résidentielles pour lesquelles le propriétaire paie la facture énergétique

« Le potentiel est immense, le Québec est un ogre énergétique »

« Dans un contexte économique contraint, le levier de l'efficacité énergétique est important pour les propriétaires de parc immobilier »

« La flexibilité de la gestion de puissance est la clé pour s'assurer de disposer des blocs d'énergie électrique pour les nouvelles filières »

* Le sondage HEC Montréal (2025) a été réalisé spécifiquement dans le cadre de la présente étude. Il comptait 25 questions et a été envoyé à 92 entreprises québécoises travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique. Les réponses individuelles ont été gardées confidentielles et anonymes. Seules des réponses agrégées sont présentées dans le présent document.

Les principaux enjeux à relever et pistes de collaboration à explorer font consensus au sein des entreprises du secteur interrogées

Les informations récoltées dans le sondage, concernant les enjeux de la filière de l'efficacité énergétique au Québec et les pistes de collaboration à explorer, sont alignées avec d'autres sources telles que l'étude récente de l'IDQ, et les conclusions de l'atelier HEC Montréal sur le financement de l'efficacité énergétique (2025). Cependant, elles constituent uniquement des premiers éléments de réflexion et nécessiteront d'être approfondies.

Les entreprises québécoises sondées sont assez unanimes sur les 3 principaux défis rencontrés :

1. Rentabilité des projets liée au faible coût de l'énergie
2. Manque de connaissance / mobilisation des clients
3. Absence de prévisibilité au niveau des politiques publiques et des coûts du carbone

D'autres défis plus opérationnels ont également été mentionnés par les entreprises sondées :

- Besoin d'uniformisation des programmes de subvention
- Gestion des dossiers de subventions du programme ÉcoPerformance (complexité, délais, critères désuets)
- Manque de données disponibles dans les bâtiments existants (plans, historiques)



A noter qu'un autre défi, non spécifiquement mentionné dans le sondage, concerne le suivi des bénéfiques et de performance des équipements (utilisation de systèmes de contrôles).

De manière générale, un rôle de support actif et sur le long terme, de la part du gouvernement du Québec, semble déterminant.

Top 3 des enjeux rencontrés par les entreprises du secteur et pistes de collaboration à explorer

Source : Sondage HEC Montréal (2025)

Principaux enjeux	Pistes de collaboration proposées / idées à explorer
1 Rentabilité des projets liée au faible coût de l'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation progressive des coûts de l'énergie et/ou de la puissance (signal de prix plus cohérent, tarification dynamique / incitative)• Réglementation plus contraignante : performance minimale des bâtiments, dissuasion de l'utilisation de sources résistives en chauffage• Subventions spécifiques ciblant la gestion de la demande en puissance
2 Manque de connaissance / mobilisation des clients	<ul style="list-style-type: none">• Parcours de formation simplifié à destination des gestionnaires d'immeubles (rôle important d'influence)• Transformation de la culture d'entreprise (ex : réussir à démontrer l'impact de programmes de rémunération incitative)• Création d'une grappe d'innovation en efficacité énergétique et de supports marketing diffusés par des organismes établis
3 Absence de prévisibilité (évolution des politiques et des coûts du carbone)	<ul style="list-style-type: none">• Signaux du gouvernement (vision filière, programmes de subvention)• Amélioration de la communication pour palier à la perception d'imprévisibilité des coûts d'électricité• Obligation de cotation énergétique• Mise en place de seuils de performance énergétique minimaux et rehaussement des normes de construction

L'absence d'intégration de la chaîne de valeur et le manque de services clé en main constituent un défi transverse additionnel

Une chaîne de valeur très peu intégrée

- Comme vu précédemment, le secteur de l'efficacité énergétique est composé d'un écosystème complexe et très fragmenté
- Du fait du grand nombre d'acteurs et des expertises variées, la réussite des projets requière une forte collaboration entre acteurs

Peu (ou pas) de services clé en main

- Le manque de services clé en main ou de firmes jouant un rôle de coordonnateur ne facilite pas la tâche des clients désirant se lancer dans des projets (en dehors des firmes ESE qui demeurent minoritaires dans le marché)
- Par ailleurs, il n'existe pas vraiment de structure d'accompagnement des interventions en efficacité énergétique à grande échelle au Québec

Complexité accrue
du point de vue des
clients pour se faire
accompagner dans
leurs projets

Exemples de pistes de solutions envisageables

Rôle plus actif et sur le long terme de la part du gouvernement du Québec

- Une vision et un support dans la durée est requise de la part du gouvernement, incluant des politiques publiques cohérentes et une pérennité des mesures incitatives. sont requises
- La mise en place d'un organisme indépendant apolitique assurant le leadership, coordonnant l'expertise, les programmes et la formation, pourrait venir supporter cette vision dans la durée

Création de grappes d'innovation en efficacité énergétique

- Les spécificités des projets, selon les secteurs d'activités, semblent militer en la faveur d'une structuration de la filière en grappes, avec le développement de feuilles de route dédiées par secteur
- Des supports marketing diffusés par des organismes établis pourraient également aider à mieux sensibiliser les clients sur les bénéfices de l'efficacité énergétique

Le secteur de l'efficacité énergétique pourra s'appuyer de plus en plus sur des technologies ayant atteint un stade de maturité avancé

Illustration de quelques innovations technologiques (secteur des bâtiments) ayant un niveau de maturité avancé (TRL 7 à 10)

Source : Agence Internationale de l'Énergie (AIE) - ETP Clean Energy Technology Guide (2025)

Domaine	Technologie	Description	Niveau de maturité
Construction et rénovation	Préfabrication	Construction modulaire, panneautage, et composants du bâtiment pouvant être fabriqués à des niveaux élevés de rendement énergétique dans un environnement d'usine contrôlé.	Commercial (TRL 9)
	Jumeaux numériques des bâtiments	Modélisation des données depuis la conception jusqu'à la construction et la maintenance (informations sur les matériaux, les mesures et paramètres de performance énergétiques).	En mode démonstration (TRL 7)
Chauffage, climatisation, stockage	Thermopompes (géothermique, air-air, etc.)	Pompe à chaleur utilisant la sous-sol, l'eau souterraine, ou l'air extérieur/intérieur, comme source de chaleur/froid pour chauffer en hiver et climatiser en été.	Commercial (TRL 10)
	Stockage thermique	Stockage d'énergie sous forme de chaleur ou de froid, dans différents types de matériaux (briques, eau, huile, etc.), afin de la réutiliser ultérieurement.	En cours de déploiement (TRL 8)
	Solutions partagées / boucles énergétiques	Systèmes énergétiques de quartier permettant de transférer l'énergie entre bâtiments, de valoriser les rejets thermiques, ou de profiter des synergies entre plusieurs clients.	Commercial (TRL 9)
Gestion active	Système de gestion du bâtiment (SGB)	Système qui optimise la consommation d'énergie en contrôlant l'éclairage, le chauffage, la climatisation et la ventilation en fonction de l'occupation et de l'heure de la journée.	Commercial (TRL 9)
	GDP automatisée	Système d'automatisation de l'effacement de puissance grâce à une connectivité numérique entre les installations du client et les signaux de pointe en période de forte demande électrique.	En mode démonstration (TRL 7)

TRL : Technology Readiness Level
GDP : Gestion de la demande en puissance

Par exemple, les thermopompes représentent une technologie mature d'électrification judicieuse et efficace au Québec

Spécificités des thermopompes

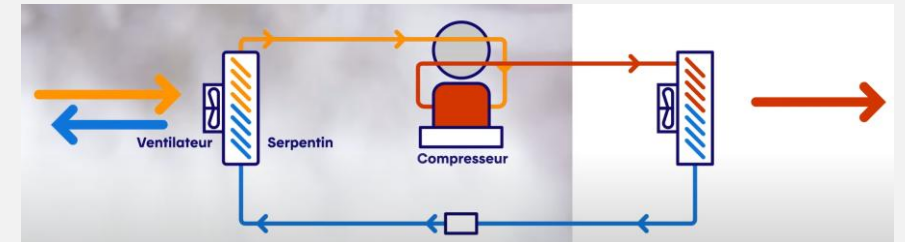
- **Principe de fonctionnement** : la thermopompe met en valeur l'énergie interne rejetée par un bâtiment ou vient capter l'énergie de l'environnement externe (géothermie, aérothermie). Elle ne produit donc pas de chaleur en tant que tel : elle la déplace. C'est pourquoi elle consomme moins d'énergie que d'autres appareils de chauffage.
- **Avantages** : les technologies de thermopompes multiplient un kilowattheure d'électricité en plusieurs kilowattheures de chaleur. Elles peuvent être jusqu'à quatre ou cinq fois plus efficace que les plinthes électriques pour le chauffage durant la saison froide.
- **Climat froid** : même par $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$, une thermopompe basse température permet d'obtenir une bonne quantité de chaleur et de combler une grande partie des besoins de chauffage. D'ailleurs, lorsqu'il fait froid, une thermopompe jumelée avec un autre système de chauffage est l'une des options les plus rentables sur le marché.
- **Types de thermopompes** :
 - Les appareils air-air captent l'énergie thermique de l'air extérieur pour chauffer ou refroidir l'intérieur du bâtiment. Ce sont les modèles les plus courants. Ils conviennent aux habitations bâties dans des régions où le climat est modéré.
 - Les thermopompes air-eau fonctionnent comme les thermopompes air-air, mais elles transfèrent l'énergie thermique de l'air à de l'eau qui circule ensuite dans un système central. Elles sont adaptées aux climats plus froids. Elles requièrent l'installation d'un système de distribution d'eau.
 - Les thermopompes géothermiques utilisent la chaleur du sol pour chauffer et refroidir l'intérieur du bâtiment. Si l'installation d'un système géothermique est plus onéreuse au départ, l'investissement en vaut le coût : économies de plus de 60 % sur les coûts de chauffage par rapport aux systèmes traditionnels, efficacité maintenue par temps froid, durée de vie pouvant dépasser 20 ans, facilité d'entretien, polyvalence, etc.

Sources : Site Internet Hydro-Québec, Manifeste sur la décarbonation des bâtiments du Québec CQ3E

Illustration du fonctionnement d'une thermopompe

La thermopompe déplace la chaleur entre l'intérieur et l'extérieur via un fluide frigorigène, utilisant :

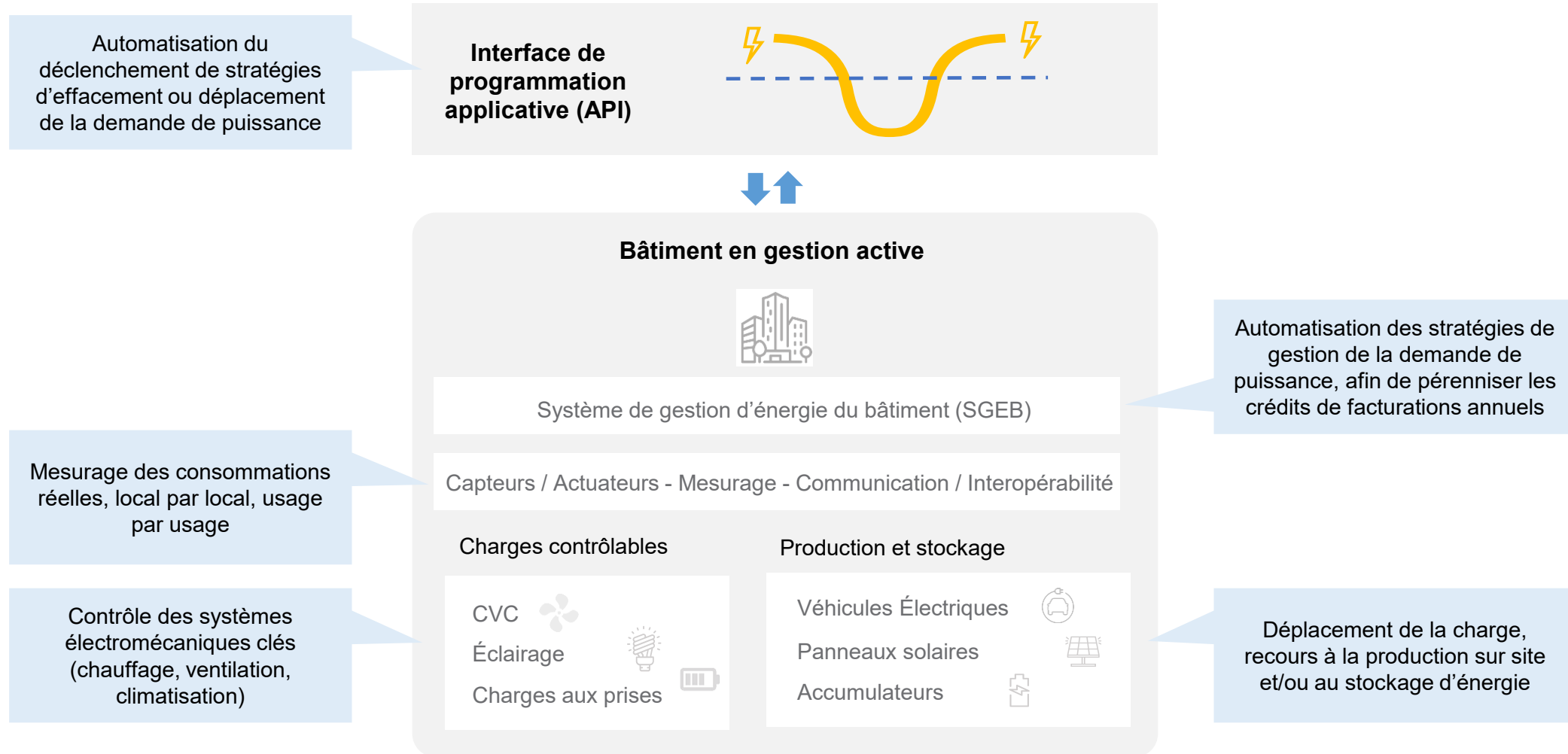
- Un compresseur pour augmenter la température du gaz
- Des serpentins pour l'échange thermique (évaporateur/condenseur)
- Des ventilateurs pour propulser l'air



Aides financières au Québec

- Les programmes LogisVert (Résidentiel) et Solutions efficaces (Affaires) d'Hydro-Québec permettent d'obtenir une aide financière pour la mise en place d'une thermopompe efficace.
- Le programme gouvernemental Chauffez vert offre également une aide financière pour le remplacement de systèmes de chauffage au mazout ou au propane par des thermopompes électriques performantes. Il est possible de combiner cette subvention avec des incitatifs d'Énergir pour la biénergie ou d'autres programmes.
- À noter que dans le cas de conversions impliquant des thermopompes, le programme ÉcoPerformance du gouvernement du Québec peut également apporter un financement.

L'automatisation du déclenchement des stratégies de GDP est également très pertinente dans le contexte énergétique québécois



GDP : Gestion de la demande en puissance
CVC : Chauffage, ventilation et climatisation

Conclusion

Messages clés de ce rapport

1

L'efficacité énergétique est essentielle à la transition énergétique et économiquement bénéfique pour tous les acteurs de la société. Les investissements en efficacité énergétique contribuent activement au PIB du Québec.

2

L'industrie de l'efficacité énergétique doit renforcer la visibilité de l'offre et l'accompagnement des consommateurs tout en déployant des solutions pour mieux intégrer la chaîne de valeur.

3

Des actions sont à prendre à différents niveaux :

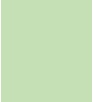





- Gouvernements et distributeurs : réglementation, prix de l'énergie, appuis et outils financiers (incitatifs, offres de financement), cohérence et continuité des actions, support à l'établissement d'une grappe industrielle reconnue
- Industrie de l'efficacité énergétique : mieux faire connaître son offre et accompagner les consommateurs

Annexes







- Correspondance entre les industries et les catégories d'acteurs
- Liste d'entreprises présentes au Québec
- Membres du comité de pilotage du mandat
- Résultats détaillés du sondage

Correspondance entre les industries et les catégories d'acteurs

Industries couvertes dans l'étude d'Eco-Canada

	Construction (SCIAN 23) : construction, réparation et rénovation d'immeubles et d'ouvrages d'ingénierie, lotissement et aménagement de terrain.
	Fabrication (SCIAN 31 à 33) : transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques.
	Commerce de gros (SCIAN 41) : vente en gros de marchandises généralement sans transformation et prestation de services résultant de la vente de marchandises.
	Services professionnels (SCIAN 51 à 56) : industrie de l'information; finance et assurances; services immobiliers et de location; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises, etc.
	Services publics (SCIAN 22) : électricité, gaz et eau
	Autres services (SCIAN 81) : 81) : réparation et entretien; services de soins personnels; services de blanchissage; organisations civiques et autres organisations professionnelles et ménages privés.

Catégories d'acteurs identifiées dans l'écosystème

	Entrepreneurs		
	Fabricants de matériaux	Équipementiers	
	Distributeurs / prescripteurs		
	Firmes d'ingénierie et architecture	Services aux immeubles	ESÉ
	Firmes d'experts de marché	Financiers spécialisés	Banques et investisseurs
	Distributeurs d'énergie		
	Instituts de formation	Syndicats professionnels	Organismes de recherche

Liste d'entreprises présentes au Québec

À noter : liste non exhaustive, compilée à partir des bottins des membres du CQ3E, du Réseau Énergie et Bâtiments, d'Ecoleader, du Répertoire des firmes enregistrées d'Énergir, ainsi que de la liste d'entreprises d'ÉcoPerformance.

Équipementiers	Firmes d'ingénierie et architecture			
Aéronergie	Aedifica	dIREKTION 360 inc.	Hatch	Poly-Énergie inc.
Airex Industries	Afry Canada	Dupras Ledoux	IGRL Consultants Inc	Ponton Guillot Inc.
Alfa Laval	Akonovia	DWB Consultants	Induktion	Provencher Roy
Carrier	Altanergie	Énaircomp	Infrastructel	Pyro Air Itée
Enertrak	ALTE Coop	Énergam inc.	Kelvin Emtech inc.	R+O Énergie
Enviroair Industries	Ambioner	Énergénia	L'oeuf Architectes	Seneca
Intellinox Technologies inc.	Artelia Canada / FNX-Innov	Énerja inc.	Laporte Expert Conseil	Shellex Groupe Conseil Inc.
Master	AtkinsRealis	Enero Solutions	LDV Consultants	Stantec
Nordexco	BBA	Enerzam inc.	Martin Roy et Associés	Systemik
Sinope technologie	BBP Énergies	EXP	Mesar	Tetrattech
Soprema	BGI Analytics	Expert Bâtiment	Nixo Experts-conseils	Thermotech Combustion
Thermal Energy	Blondin Fortin & Associés	G.C.M. Consultants Inc.	Norda Stelo Inc	Thibodeau Architecture Et Design
Trane	BPA	GBI	ORT Énergie	TST
Trigo énergies	CCM2 Architectes	Génécor experts-conseils inc	Pageau Morel	WSP
Stelpro	CIMA+	GHD Consultants Ltée	PG Énergie	
	Côté-Jean et Associés	Groupe Alphard Inc	Pluritec Itée	
Entrepreneurs	Firmes d'experts de marché	Financiers spécialisés	Contrôle et gestion de l'énergie	
Axor Experts-Conseils	Atis Technologie	Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E)	ACCS	Regulvar
Baulne	Dunsky	Sofiac	Brainbox AI	RSW
Decasult	Econoler		Contrôle AC	Schneider Electric Canada
Fusion energie (Lemay)	Enertech Solutions		Demtroys	Sentiom
LeProhon inc.		ESE	HD Energie	Siemens
Navada		C-nergie	Honeywell	
Pomerleau	Instituts de formation	Ecosystem	Idea Contrôle	Services aux immeubles
Preston Phipps Inc.	CIET	Énergère	NSW	Equans
Sotack-Clauger	Contech Bâtiments	Johnson Controls	Pro Kontrol	GDI Ainsworth
TBC	Écohabitation	Krome / Kolostat		

Membres du comité de pilotage du mandat

Chaire de gestion
du secteur de l'énergie
HEC MONTRÉAL

Chaire de gestion du secteur de l'énergie d'HEC Montréal

- Pierre-Olivier Pineau
- Johanne Whitmore
- Christophe Bouchet



Hydro-Québec

- Katia Habra
- Simon Roy
- Francois-Olivier Galarneau



MELCCFP

- Cédric Arbez
- Michel Fournier



CQ3E

- Francois Dussault (Ambioner)
- Mélanie Pitre (Ædifica)
- Geneviève Gauthier (Econoler)
- William Harvey (Dunsky Énergie + Climat)

Résultats détaillés du sondage

Ci-dessous un sommaire des réponses pour lesquelles des données synthétiques peuvent être présentées.

A noter que le nombre de réponses peut varier d'une question à l'autre dépendamment du taux de réponse.

Quelle est la couverture géographique des activités de votre entreprise ?

Québec	22
Canada (incluant le Québec)	13
International (incluant l'Amérique du Nord)	8
Amérique du Nord (incluant le Canada)	5

Dans quelle plage de revenus annuels se situe votre entreprise (revenus globaux d'exploitation) ?

Plus de 100 millions	13
50 à 100 millions	2
10 à 50 millions	12
1 à 10 millions	11
Moins de 1 million	6

Exportez-vous hors du Québec des produits ou des services à partir de vos activités québécoises ?

Oui	25
Non	21

Les employés au Québec travaillant directement en efficacité énergétique consacrent quelle proportion de leur temps à l'efficacité énergétique ?

100 % du temps	16
La majorité du temps (50 à 99 %)	20
Moins de 50 %	8

Est-ce que les certifications et accréditations (Certified Energy Manager, RCX, CEA, LEED, agent RCx accrédité, etc.) sont...

Importantes pour votre entreprise ?	28
Difficiles à obtenir ?	4
Importantes pour votre entreprise et difficiles à obtenir ?	5

Percevez-vous des perspectives de croissance pour l'emploi dans certains secteurs ?

Oui, à court terme	20
Oui, à long terme	11
Oui, à court terme et à long terme	10
Non	3

Votre entreprise fait-elle face à des défis importants pour embaucher des employés qualifiés ?

Oui	34
Non	10

Remerciements

Le Conseil Québécois des entreprises en efficacité énergétique tient à remercier la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal pour la réalisation de la présente étude, ainsi que tous les membres du comité de pilotage dont l'apport a permis d'enrichir la réflexion et les regards qui ont été posés.

Le CQ3E remercie également Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement, de la Lutte au Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs, pour leur soutien financier.